

# LES EYZIES

de TAYAC-SIREUIL

BULLETIN MUNICIPAL N°49

Junin 2015



## Nouveaux horaires de la mairie :

Lundi	9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30
Mardi	9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30
Vendredi	9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00

### Rédaction

Philippe LAGARDE  
Jean-Pierre LAVAL  
Jean Jacques MERIENNE  
Gérard BAUCHET  
Claudine BUTY  
Amandine DALBAVIE  
Véronique SAUPIN  
Yves POUGET

### Mise en page

Géraldine LAGREZE  
Nathalie FAURE  
Adeline RAIMBAULT

# SOMMAIRE

## Editorial

Billet du Maire	p.03
Billet du Maire-Délégué	p.04
Billets du Maire et Maire-Délégué en anglais	p.04

## Vie Locale

Etat Civil 2014	p.05
Budget	p.06
Nettoyage des berges	p.06
Le blason	p.07
Association les Yeuses	p.07
Le gaz aux Eyzies	p.07
Visite du 1 <sup>er</sup> ministre de Mongolie	p.08
Bison	p.08
Travaux divers	p.09
La Grappe de Cyrano	p.10
Le rond-point de la Forge	p.10
Xavier Renard en concert	p.11
Repas gourmand	p.11
Fabien et Pascal, nouveaux porte-drapeaux	p.11
La journée mycologique	p.12
Les pouvoirs extraordinaires du corps humain	p.12
Téléthon aux Eyzies	p.12
Jardin du souvenir	p.13
Groupe folklorique	p.13
Nouveau médecin	p.13
Ecole des Eyzies	p.14-16
Bibliothèque municipale	p.17
Musée National de Préhistoire	p.20-21
PIP	p.22-23
Office de Tourisme Terre de Cro-Magnon	p.24
Cté de communes Vallée de l'Homme	p.25-26
Projet Grand Site	p.27
Cap Sireuil Village	p.28

## Temps forts

p.18-19

## Conseil Municipal

Compte-rendu	p.29-40
--------------	---------

## Associations

Les Croquants de Tayac	p.41
Spéléo Club	p.42
Les Vieux Pistons de Cro-Magnon	p.42
Les amis de la pétanque	p.42
Comité de jumelage	p.43-44
Association confort-explore	p.44
Rouffignac-Les Eyzies Tennis Club	p.45
Club du Temps Libre	p.45-46
Les anciens du foot	p.46
SERPE	p.47
Amicale de Sireuil	p.47
Ass. Chasse des Eyzies	p.48

## Mémoire et perspectives

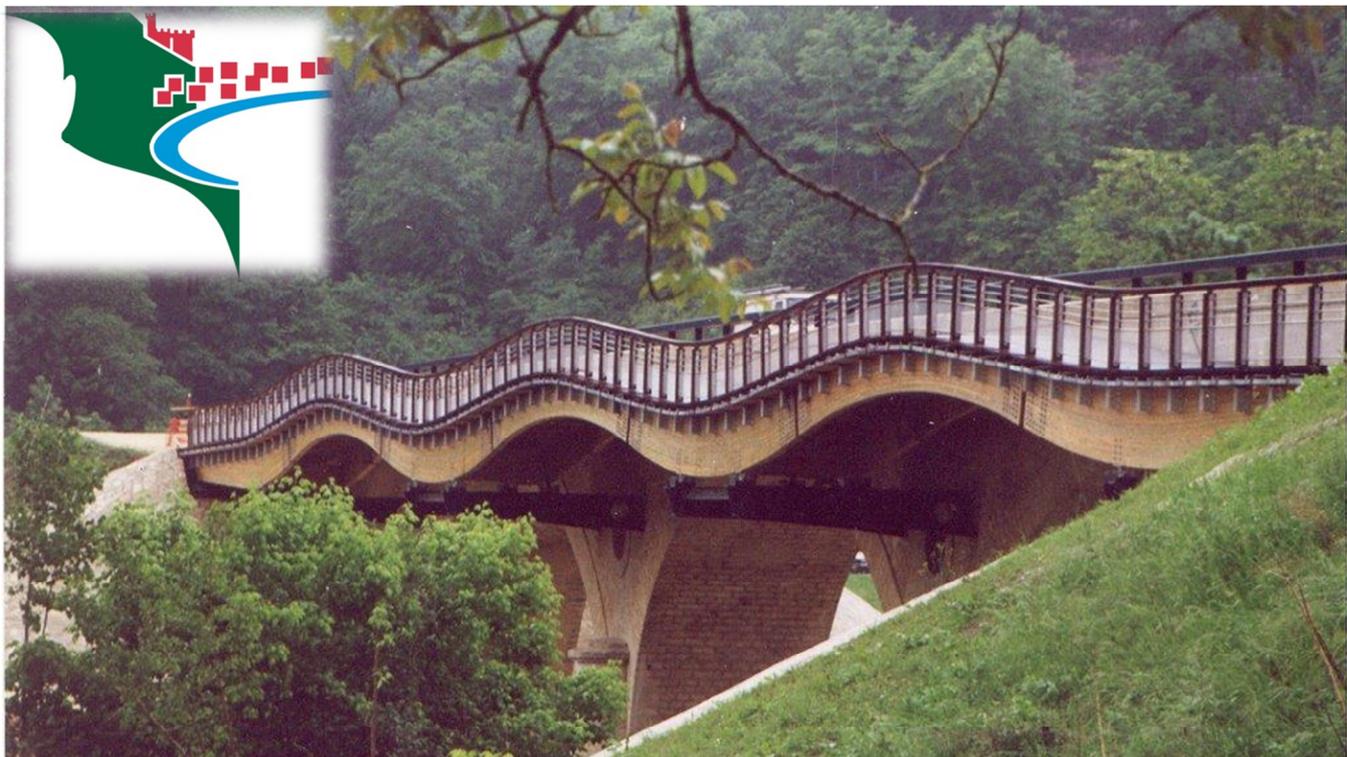
Photo de classe	p.49
-----------------	------

## Informations diverses

Réglementation brulage des végétaux	p.50
Recensement militaire	p.51
Atelier form'équilibre	p.51
Sictom	p.52
Armée de Terre	p.53
Carte des Eyzies	p.54

## Calendrier des manifestations

p.55



# Bulletin municipal

## BILLET DU MAIRE

A l'approche de cette période estivale, il nous semblait important de reprendre la production de notre bulletin municipal qui est visiblement très attendu par un certain nombre d'entre vous. Ce support de communication reste encore le moyen le plus efficace pour amener les informations dans chaque foyer. Il est vrai que le numérique, via internet, prend de plus en plus d'ampleur auprès du public mais il n'empêche que près de 70% de nos populations donnent encore une préférence au support papier.

Le principe du bulletin reste avant tout de permettre l'accession à un maximum d'informations concernant la vie de notre commune tant au niveau des activités municipales que de celles très fournies, développées par les acteurs de notre territoire (associations, institutions, etc...).

Nous réalisons nous-même ce bulletin, à la fois par souci d'économie mais également parce que nous y prenons un réel plaisir. Au-delà des multiples événements qui ont marqué les mois précédents, vous constaterez que l'activité à venir est très dense et va dans le sens de ce que nous espérons en début de mandat pour apporter la preuve qu'il est possible de vivre bien en territoire rural en ayant accès aux services ou productions culturelles habituellement dévolus aux seules zones urbaines.

Encore merci à toutes celles et ceux qui nous accompagnent dans nos projets.

Bonne lecture à tous.

Le Maire, Philippe LAGARDE.

# BILLET DU MAIRE-DELEGUE

Comme chaque année se renouvellent les habituels travaux d'entretien : fauchage des bords de route deux fois au cours de la saison, tonte des espaces verts, cimetièrre, effacement des nids de poule sur les routes et chemins communaux. En 2014, un effort de goudronnage sur le chemin du Gat a été fait et demande à être poursuivi et étendu.

Grâce à une entente pour utilisation de matériel sur plusieurs communes, quelques voies ont été élaguées et cet effort devrait continuer.

Nos employés municipaux ont rafraîchi le logement du centre d'accueil, les hébergements de ce même centre vont subir une remise à niveau progressive avec l'aide du conseil général.

Les études pour la réfection de la station d'épuration du bourg débutent et cette opération va s'étendre sur quelques années.

Au rayon des réjouissances, l'amicale de Sireuil participe par des repas, lotos, fête communale avec feux d'artifices à la vie de notre petite bourgade ainsi que l'association de sauvegarde de l'église par des concerts, des expositions de tableaux.

Une chorale girondine/charentaise est venue donner un récital très apprécié, et est repartie ravie de l'accueil reçu.

Je vous souhaite de passer une belle saison d'été.

Jean-Pierre LAVAL

## TRADUCTION

*As the summer season approaches it has been decided to resume the publication of the Municipal Newsletter since it is so important for so many of you. A newsletter is still the best form of communication to ensure that information reaches each and every one of you. Although use of the internet is spreading fast, 70% of us still prefer to read a paper copy.*

*The essential point of the newsletter is to ensure that it contains a maximum amount of local information covering the council meetings and activities as well as those of all the local organisations and associations.*

*We put this newsletter together ourselves, not only for economy's sake but also because we enjoy the task. You will note that apart from all the activities mentioned which have already taken place, there are still a great many to come. This is especially gratifying because at the start of our electoral mandate we set out how important it was for us to show that it is possible to live in the countryside and yet have access to all those services and cultural events which previously were thought to be only available in town.*

*Thanks to all of you who help us put our plans into action.*

*Happy reading!*

*The Mayor, Philippe LAGARDE.*

*As usual every year we have cut the verges twice, been mowing the public areas and cemetery and repairing the potholes in our roads. In 2014 we made a special effort to tarmac the Gat road and we will continue our efforts.*

*Through the sharing of heavy equipment between communes, we were able to cut back the trees from several roads and we will continue this work.*

*Our municipal workers were able to redecorate the apartment in the welcome centre and the remaining housing will be renovated progressively with the help of the General Council*

*Studies for work to the sewage farm have begun and the work will be spread over several years.*

*On a lighter note, the Sireuil social committee took part in various events in our little community; several meals, bingo sessions, the village fete with fireworks and support for the church renovation association as well as an art exhibition.*

*A choir from the Gironde/Charente area came to give a concert and were delighted with the warm welcome they received.*

*I wish you all a very good summer*

*Jean-Pierre LAVAL*

**Billets traduits par Mme Marie LACHEZE**

# ETAT CIVIL 2014



## NAISSANCES

*Les Eyzies de Tayac,*

Clément, Alain, Fernand BERGÈS né le 6 janvier 2014 à Périgueux  
Arthur, Simon, Romain, MALESCASSIER né le 27 mai 2014 à Périgueux  
Janluca, Lenhardt PAGANO BACKHAUS né le 30 mai 2014 à Les Eyzies de Tayac  
Logan, Eric, Jérôme, Michel PROUET né le 21 juillet 2014 à Sarlat-La Canéda  
Adélaïde, Hinanui, Oriata, Zénobie RAEVEL née le 9 octobre 2014 à Les Eyzies de Tayac

*Sireuil,*

Aydenn DUARTE né le 1<sup>er</sup> juin 2014 à Sarlat-La Canéda

## MARIAGES

*Les Eyzies de Tayac,*

Dietberga, Magdalena BACKAUS et Giancarlo PAGANO le 17 mai 2014  
Sarah, Joanne SCHAUB et Guillaume, Laurent, Jean, Serge SAUPIN le 21 juin 2014  
Sophie DELBREL et Claudio, Gil DA SILVA AFONSO le 30 août 2014  
Myriam JORE et Khaled KHELFOUNE le 13 décembre 2014

*Sireuil,*

Elodie URIZZI et Romain DELIBIE le 12 juillet 2014  
Françoise, Marie, Lise DALLA COSTA et Claude LAURENT le 20 septembre 2014



## DÉCÈS

*Les Eyzies de Tayac,*

Laurentine, Fernande LAGARDE née LESVIGNE décédée le 25 janvier 2014  
Armande, Emma BERNARD née NAUZEN décédée le 06 février 2014  
Raymond FAURE décédé le 13 février 2014  
François, Albert MALARTIGUE décédé le 19 février 2014  
José PAREJA décédé le 22 février 2014  
Jean, Jules MONRIBOT décédé le 08 mars 2014  
Antoinette GENÈBRE née RAVENTOS décédée le 11 juillet 2014  
Jean, Claude, Victor POIRIER décédé le 07 août 2014  
Robert CHAUSSADE décédé le 23 août 2014  
Madeleine, Marie, Marthe CEYRAT née JEHL décédée le 16 septembre 2014  
Emile VALEILLE décédé le 29 septembre 2014  
Pascal, Guy, Patrice MASSIAS décédé le 08 décembre 2014  
Yvonne MAZEL née PEYRE décédée le 24 décembre 2014

*Sireuil,*

Jean, Michel DULUC décédé le 17 mars 2014  
Albertine LARIVIÈRE née MOULINIER décédée le 21 mars 2014  
Robert, Jean LOTTE décédé le 28 mai 2014  
Danton LAPLÉNIE décédé le 09 août 2014  
Marcelle, Janine REYNAL née FAUGERE décédée le 21 août 2014

# VIE LOCALE

## LE BUDGET

Grâce à nos efforts de rigueur de gestion, nous avons eu le plaisir de clôturer le budget de fonctionnement 2014 par un excédent de 360 000€. Conformément à l'engagement que nous avons pris, les investissements seront très limités en 2015 afin de poursuivre le désendettement de notre commune suite aux importants projets mis en œuvre précédemment (notamment l'école). Nous allons cependant faire porter nos efforts sur l'acquisition de matériels et de biens d'équipement indispensables à l'organisation des diverses grandes manifestations que nous souhaitons organiser ou accompagner afin d'éviter de régulièrement solliciter les privés ou les communes alentours. Ces investissements envisagés portent sur l'achat de tables, de chaises, four mobile, groupe électrogène ou encore d'un barnum de 200 places. Notre excédent de fonctionnement nous permet de réaliser ces opérations sans emprunt et sans augmenter nos taux de fiscalité qui ont globalement baissé depuis 10 ans.



Philippe LAGARDE

## NETTOYAGE DES BERGES



Le samedi 30 mai, une première grande opération de nettoyage des berges de la Vézère a été organisée entre St Léon sur Vézère et les Eyzies de Tayac ; ce sont en effet près de 30 km de rives qui ont été purgées de leurs plastiques ou encombrants apportés par les crues ou abandonnés par les promeneurs.

Cette manifestation co-organisée par les loueurs de canoës professionnels représentés par leur Président Philippe COLOMY et par la municipalité des Eyzies a réuni 125 bénévoles qui se sont élancés à pied ou en bateaux afin de conduire cette opération environnementale d'envergure. La collecte (pneus, plastiques, ferrailles...) a été fructueuse puisque près de 8m3 de déchets ont été ramenés et triés dans la bonne humeur. Ce travail concerté pour la première fois sur une telle longueur de linéaire est le fruit d'une coopération efficace entre professionnels de tourisme, associations locales, collectivités ou simples bénévoles amoureux de leur vallée et de leur rivière.

Philippe LAGARDE

## LE BLASON



Une idée avait germé il y a quelques temps au sein du Conseil municipal, sur l'élaboration d'un blason représentatif de notre commune.

Un travail a donc été entamé, par Madame Claudine BUTY et Monsieur Gérard BAUCHET, avec la collaboration gracieuse d'amis graphistes.

Aujourd'hui, un choix a été fait parmi tous les projets proposés, et nous sommes heureux de vous le présenter.

Il représente :

Pour les Eyzies : La statue de l'Homme primitif

Pour Tayac : L'Eglise fortifiée

Pour Sireuil : La Vénus

Avec en bas : notre rivière, La Vézère.

Gérard BAUCHET

## L'ASSOCIATION « LES YEUZES »

Une nouvelle association est née aux Eyzies : « les Yeuzes ». Encore une me direz-vous ! Mais cette petite dernière est la rencontre des 8 principales associations du village, à savoir : Le club du temps libre, le comité de jumelage, les Bisons, les anciens Bisons, la chasse, la pêche, les croquants et le collectif Copeaux Cabana. « Les Yeuzes » est un regroupement d'associations qui nous permettra d'organiser des événements de plus grande ampleur avec un plus grand nombre de bénévoles. Evidemment c'est également l'occasion de rassembler tous les habitants qui n'ont pas forcément les mêmes passions autour d'une même manifestation commune.

Cette « association des associations » a comme président M. Le Maire et M. Maxime Bruneteau (président de la société de Pêche) comme vice-président. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et il n'est pas nécessaire d'être dans un club pour en faire partie.

La première manifestation des Yeuzes fut l'organisation du repas de « La Grappe de Cyrano » qui a eu lieu le 9 mai au soir. Cette soirée fut un réel succès avec près de 1000 repas servis et une centaine de bénévoles. Encore un grand merci à tous les participants.

**Nous vous donnons rendez-vous le 5 août pour la fête du Bison à « La patte d'oie ».**

Amandine DALBAVIE

## TOTALGAZ LE GAZ AUX EYZIES

Dans le cadre de nos accords de partenariat avec le SDE24, nous avons validé en 2014 le principe d'une étude de faisabilité pour amener le gaz de ville sur notre commune.

L'entreprise Totalgaz qui a obtenu ce marché boucle actuellement son étude de rentabilité sur le bourg et devrait valider prochainement son investissement. L'idée étant d'équiper le bourg des Eyzies d'un réseau collectif et de faire bénéficier les abonnés intéressés sur l'ensemble du territoire de la commune du même tarif. Une réunion publique de présentation a eu lieu à la halle le 22 janvier 2015, les participants ont pu poser de nombreuses questions ; reste à chacun le soin de faire son étude de coût.

Philippe LAGARDE

## VISITE DU 1<sup>ER</sup> MINISTRE DE MONGOLIE LE 10 AOUT 2014 A FONT DE GAUME

C'est lors d'une visite privée que le 1<sup>er</sup> Ministre Sükhbaataryn Batbold de Mongolie est venu passer quelques jours dans notre commune, accompagné de sa famille et de « ses gardes du corps ».

Après une visite guidée par les conférenciers de la grotte et les explications toujours très intéressantes de Jean-Jacques Cleyet-Merle, directeur du Musée de la Préhistoire ; Monsieur Sükhbaataryn Batbold a signé le livre d'or de la commune et a promis de revenir dans notre beau Périgord dès que possible.

Jean-Jacques MERIENNE



## BISON

Notre commune est très liée à l'image du bison, il suffit pour cela de regarder les peintures de Font de Gaume ou d'autres sites à proximité ; même notre club de football porte son nom.

Afin de mettre en avant cette image identitaire et de développer un certain nombre d'événements autour de cet emblème, nous avons décidé après avoir consulté artistes, archéologues ou bien encore Architecte des Bâtiments de France d'installer une œuvre d'art à l'entrée de la commune en venant de Périgueux qui sera composé de 3 spécimens (1 mâle et 2 femelles).



Cet ensemble donnera l'impression d'un troupeau au milieu du pré du lieu-dit du Téoulet, là où est actuellement exposée une maquette en bois permettant d'imaginer un gabarit de l'œuvre définitive.

Afin de trouver une dimension festive à cette réalisation, nous organisons une journée d'animations à coloration « préhistoire » ponctuée d'un repas autour d'un vrai bison grillé à la broche, **le mercredi 5 août 2015**.

Le nombre de convives sera limité à 500, les renseignements et les inscriptions peuvent être pris auprès de la mairie.

Philippe LAGARDE

## TRAVAUX DIVERS

**Cheminement piétons – Route du Cingle :** Vu le nombre important de résidents au village vacances « Le Clos du rocher », il est apparu évident de réaménager le carrefour de la Gaubert et la rue du Pecheyrou. Après une étude faite par l'unité d'aménagement de Sarlat et dans le cadre d'une OLS, les travaux ont été effectués par l'entreprise EUROVIA : élargissement du trottoir jusqu'au rond-point du Centenaire, ouverture du carrefour pour la visibilité en accès sur la RD706, mise en place d'un stop, matérialisation de 2 passages piétons.

Par la même occasion, les mâts d'éclairage public vont être changés pour donner un ensemble harmonieux.

**Rangement des ateliers municipaux :** quand élus et agents communaux s'unissent l'efficacité est là.



**Reprofilage du virage dangereux** entre la Rouquette et le Bil a été réalisé en travaux voirie.

**Effacements/ Enfouissements des réseaux :** ces travaux sont réalisés par le SDE24 avec participation de la commune. Le renforcement en basse tension du Mas ainsi que la mise en souterrain du réseau France Télécom sont terminés, deux points lumineux d'éclairage public ont été ajoutés.

Dans le cadre des économies d'énergie, l'éclairage public de la promenade de la Vézère a été restauré ainsi que celui du chemin du Bareyrou (remplacement des boules lumineuses par des lampes « basse consommation »). La 2<sup>ème</sup> phase va suivre, à savoir, les Hauts de Tayac (HLM), résidence de la Beune, descente aux hébergements de Cap Sireuil.

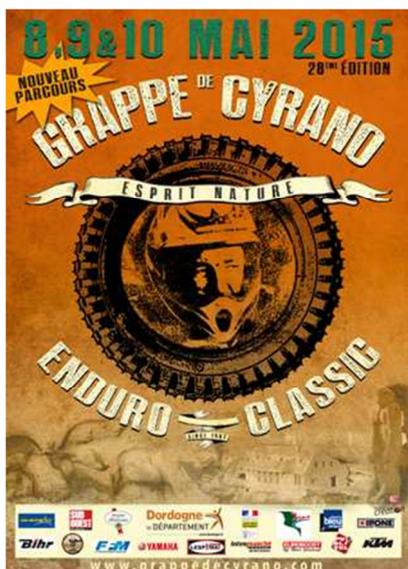
En cours de réalisation : effacement des fils, le renforcement en basse tension du Repaire (aérien et souterrain), le renforcement en basse tension de la Mouthe – Le Peuch- Grabou (souterrain et aérien), effacement et renforcement du bourg de Tayac (basse tension et France Télécom en souterrain et en façade, cheminement le long du mur), effacement des réseaux basse tension et France Télécom sur l'avenue de la gare.

A venir : le renforcement en basse tension de la route de La Combe

**Le parc de la Mairie** a été régénéré grâce à l'élagage des platanes et suppression d'arbres dangereux à proximité de la nouvelle garderie et des salles de classes.

Marcel POIRIER, Jean-Jacques MERIENNE

## LA GRAPPE AUX EYZIES



Cette année la Grappe de Cyrano a choisi les Eyzies pour sa manifestation. Durant 2 jours, 640 motards et 80 quads ont sillonné les routes et chemins autour de la commune. La commune a mobilisé 120 bénévoles pour l'organisation, pour la sécurité, pour préparer et servir le repas du samedi soir : qu'ils en soient très vivement remerciés. Le repas fut très apprécié par les concurrents, leurs familles et les bénévoles. Tout ceci dans une très bonne ambiance ! Le soleil étant de la partie, beaucoup d'amateurs sont venus regarder « les spéciales » et ont donc parcouru les rues de notre village. Que l'organisation de la Grappe soit remerciée d'avoir choisi les Eyzies pour cette 28<sup>ème</sup> Edition.

Claudine BUTY

## LE ROND-POINT DE LA FORGE

Ce nouveau rond-point a prouvé son intérêt et son efficacité l'été dernier en facilitant largement la fluidité du trafic à l'entrée des Eyzies.

Comme convenu, les abords viennent d'être aménagés par le Département pour amener une touche végétale à ce projet.

Nous travaillons avec l'Architecte des Bâtiments de France, les services liés à la Culture du Conseil Général à la création d'une ou plusieurs œuvres artistiques disposées en périphérie ayant un lien avec la Préhistoire dans ce carrefour reliant Font de Gaume à Lascaux.



Philippe Lagarde

## XAVIER RENARD, LE MARDI 29 JUILLET 2014

Après une soirée annulée pour raison de pluie, Xavier Renard s'est produit avec ses musiciens le mardi 29 juillet en fin de soirée sur la place de la Mairie pour le bonheur des habitants et des touristes venus ce soir-là l'écouter.

Xavier Renard est à la fois peintre, poète, musicien et parolier. Il nous amène dans un monde moderne où misère, racisme, chômage nous interpellent.

Il sait dire à travers ses mélodies bercées de sa voix douce, les choses les plus fortes. Son succès mérité en appelle d'autres, il sera parmi nous cet été le 3 août, pour le plaisir de beaucoup d'entre nous.

Jean-Jacques MERIENNE



## REPAS GOURMAND

Quelle soirée en ce jeudi 7 août 2014 !

Claudine, John et moi-même après avoir rencontré les commerçants, les artisans et les restaurateurs des Eyzies (nous nous excusons pour ceux que nous avons oubliés ! Cette année nous verrons tout le monde) avons décidé d'organiser ce repas gourmand avec les acteurs de notre commune.

Il ne s'agit pas d'un marché, mais d'un repas concocté par nos forces vives des Eyzies qui a été proposé à plus de 500 convives.

Des plats comme, des spécialités d'escargots, grillades, entrecôtes, cochon de lait, produits exotiques et bien sûr des produits régionaux, foies gras, confits, magrets ... Cette année il y aura 4 repas gourmands le 24 et le 31 juillet puis le 7 et le 21 août.

Nous espérons autant de succès que lors de la première édition.

Jean-Jacques MERIENNE



## FABIEN ET PASCAL, NOUVEAUX PORTE-DRAPEAUX

C'est un grand honneur pour Fabien BLEY et Pascal BOUCHARD que de pouvoir être les nouveaux porte-drapeaux de la commune.

Fabien et Pascal nous rappellent combien il est important de garder le devoir de souvenir transmis de génération en génération.

Bravo Fabien et Pascal pour ce dévouement et cette générosité.

Jean-Jacques MERIENNE

## LA JOURNEE MYCOLOGIQUE



Le 30 octobre 2014, la municipalité a organisé avec l'aide de la Société Mycologique du Périgord et de son président Monsieur Daniel Lacombe une journée gratuite d'information sur la cueillette des champignons.

Plus de 70 personnes, panier au bras étaient présentes lors de cette journée très ensoleillée.

A midi, tout le monde s'est retrouvé pour pique-niquer devant la Halle. Monsieur Lacombe a répertorié plus d'une centaine de champignons différents en expliquant les spécificités de chacun d'eux.

**La 2ème édition de cette journée aura lieu le 22 octobre 2015**

A vos agendas !!

Claudine BUTY

## « Les pouvoirs extraordinaires du Corps humain »

Les Eyzies mis à l'honneur dans l'émission : "Les pouvoirs extraordinaires du corps humain " passée sur France2, le 10 mars 2015.

Michel Cimes et Adriana Karembeu, les présentateurs se sont mis dans la peau des premiers hommes au sens propre et au sens figuré ...

Ils sont partis à la recherche de nos racines et ont essayé de percer les secrets de l'évolution humaine.

Au côté de l'américaine Lynx Wilden, régulièrement aux Eyzies dans la Ferme de Fonluc pour ses stages, ils ont appris à faire du feu, dormir dans une grotte et manger "paléo " : en fait, vivre en parfaite harmonie avec la nature, mais pour eux ce ne fut que 3 jours !!!

Claudine BUTY



**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR



## TELETHON AUX EYZIES

Une centaine de personnes se sont retrouvées pour soutenir le TELETHON le 6 décembre 2014.

Un repas, animé par un karaoké et une bourriche, était organisé par la municipalité : la très belle somme de 2036,00 euros a été récoltée et remise à l'AFM.

Merci encore à ces participants et nous espérons faire encore mieux l'année prochaine !

Claudine BUTY

## JARDIN DU SOUVENIR

Le jardin du souvenir est terminé. La flamme et les bancs, œuvres de Monsieur Michel LACOSTE (artisan aux Eyzies), sont en pierre reconstituée. L'aménagement et la pose ont été effectués par les employés municipaux. Cet espace jardin est délimité par une haie de buis et garni de galets gris. On retrouve l'environnement de la vallée : la pierre pour les falaises, les galets pour la rivière et le buis, arbuste de nos forêts.



Marcel POIRIER

## GROUPE FOLKLORIQUE



Le 1<sup>er</sup> août 2014, dans le cadre du festival de Montignac, c'est de l'Idaho, Etat des Etats-Unis resté sauvage et composé de grands espaces, que la troupe folklorique s'est rendue chez nous aux Eyzies.

Celle-ci nous a ravis lors de la parade à travers le bourg, par son dynamisme et sa ferveur. Les danses se sont succédées



tout au long de cette belle journée et la musique résonne encore dans les jardins de la Mairie.

Conquis par la beauté des danseuses et danseurs, Gérard a même participé en portant le très célèbre Stetson, ce qui lui va très bien d'ailleurs.

Jean-Jacques MERIENNE

## UN NOUVEAU MEDECIN AUX EYZIES

Le Docteur Colline BATAILLE est très contente d'exercer au cabinet médical des Eyzies. Elle a choisi notre commune pour raisons de rapprochement familial et d'habitation.

# Quelle histoire !

Vendredi 10 avril 2015, les élèves de l'école primaire ont chanté, dansé, raconté, déclamé *l'Histoire*.

A la halle des Eyzies, de nombreux spectateurs se sont réunis pour admirer le spectacle proposé par les élèves de l'école primaire Séverin Blanc des Eyzies de Tayac-Sireuil. Les enfants, très investis et impliqués ont proposé un programme riche et varié : des chants, des danses, des sketches, des récitations. . . Toutes les périodes historiques ont été dépeintes : Préhistoire, Antiquité, Moyen-Âge, Temps Modernes et Époque Contemporaine par des élèves de la Toute Petite Section de maternelle jusqu'au CM2 !

Les éclats de rire et les applaudissements ont été au rendez-vous. La convivialité aussi ! Autour d'un sandwich, d'une boisson, d'une part de préparation sucrée ou salée (confectionnée par les parents d'élèves), les familles ont pu profiter de la soirée et ont été attentives au tirage de la tombola.

Un mois d'avril qui est donc pour l'école riche en moments de joie et d'émotion ! En effet, menacée par une fermeture de classe, l'école conservera finalement ses quatre classes pour la rentrée prochaine.

Félicitations aux enfants ainsi qu'à toute l'équipe enseignante pour ces heureux moments d'histoire de notre école et de notre commune.





## La classe, l'œuvre !

Dans le cadre du projet « La classe, l'œuvre ! », à l'occasion de la Nuit européenne des Musées 2015 du samedi 16 mai, les élèves volontaires de CE1/CE2 de M. KAZMIERCZAK et de CM1/CM2 de Mlle NEGRIER de l'école Séverin Blanc des EYZIES ont joué les guides le temps d'une soirée.



La Nuit européenne des musées est l'un des grands rendez-vous culturels organisés par le ministère de la Culture et de la Communication. Créée en 2005, cette manifestation est placée sous le patronage du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et du Conseil international des musées (ICOM). Elle invite les musées participants à ouvrir gratuitement leurs portes le temps d'une soirée et à proposer aux visiteurs un programme d'actions culturelles spécifiques et des collections spécialement mises en valeur.

L'opération consiste à inviter les élèves à étudier une ou plusieurs œuvres ou tout objet de collection d'un musée de proximité en amont de la Nuit européenne des musées afin d'en concevoir une médiation qu'ils ont eu l'opportunité de présenter aux visiteurs le soir du 16 mai entre 18h et 20h.

L'objectif principal de « La classe, l'œuvre ! », est de permettre aux élèves de s'approprier le patrimoine commun et de participer à sa transmission dans la forme

d'expression de leur choix. L'opération invite à un travail de fond autour des collections avec les enseignants et les médiateurs culturels des musées dans le cadre scolaire. Cet exercice d'appropriation et d'interprétation des œuvres de la part des élèves doit leur permettre de se construire comme « passeurs de culture » en dehors du cadre scolaire.



Séverine NEGRIER

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Toujours à l'écoute de nos fidèles lecteurs et espérant pouvoir en intéresser de nouveaux nous avons acquis dernièrement de nombreux romans ainsi que des documentaires pour adultes et enfants. La défense d'une littérature de qualité est pour nous une priorité fondamentale et un plaisir que nous partageons avec vous.

Nous vous rappelons que le prêt de livres est gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans et de seulement 7 euros pour les adultes, pour une inscription annuelle.

Avec votre carte de lecteur vous pouvez emprunter livres, CD, DVD et des magazines. Elle permet aussi de vous connecter à la médiathèque numérique du site [www.bdp24.net](http://www.bdp24.net) gratuitement accessible dans votre bibliothèque ou depuis votre ordinateur personnel. Elle est organisée en 6 espaces : musique, livres, presse, cinéma et jeunesse.

Toutes les explications nécessaires vous seront fournies lors de votre inscription.

Le 10 décembre 2014 la Compagnie Sur le bout des mots nous a raconté les « Contes d'hiver et de neige » et a trouvé des enfants attentifs et curieux des secrets de l'hiver.



Un stage d'initiation à l'art de conter, animé par Pascale Loubiat de La Bibliothèque Départementale de Prêt s'est déroulé à la Bibliothèque Municipale. Une dizaine de personnes désireuses de pratiquer et de rentrer dans l'univers des contes et des légendes ont participé de manière studieuse et enthousiaste à cet apprentissage.

**Le jeudi 04 juin 2015 à 18h 30** nous avons proposé une séance de découverte musicale intitulée Crok'Notes : 40 minutes d'écoute musicale acoustique en direct autour d'un apéritif. Un peu plus de 130 personnes étaient au rendez-vous.



Cette programmation est faite en partenariat avec l'Agence culturelle Dordogne Périgord et la Bibliothèque départementale de prêt.

Un excellent été à vous tous.

Françoise MARTIN.

## LES TEMPS FORTS

### Juillet 2014

6 : brocante professionnelle au parking des bus  
14 : traditionnelle fête de la Vézère, repas organisé par l'association de chasse des Eyzies avec un concours de pétanque, bal et feux d'artifices.  
16-17 : spectacle par le Cirque Ullman, toujours autant de succès.  
19-20 : fête des battages : repas au « Bout du Monde », démonstration de battage et de labours.  
26 : repas organisé par le club de Football des Bisons : repas, bal et feux d'artifices.  
29 : concert de chansons françaises par Xavier Renard sur la place Puente Viesgo... beaucoup de spectateurs malgré un temps incertain.



### Août 2014

1 : dans le cadre du festival de Montignac, le groupe folklorique des USA - Idaho Rocky Mountain Express nous a offert un très beau spectacle. (photo ci-dessus)  
1 : concert à l'église de Tayac organisé par Musique en Périgord (photo ci-contre)  
5-9 : cours de préhistoire de la SERPE  
7 : grand succès pour ce 1<sup>er</sup> repas gourmand  
9 : fête de la Pêche : concours de boules, concours de pêche, repas, bal et feux d'artifices  
10 : visite du 1<sup>er</sup> ministre de Mongolie  
13 : spectacle du cirque Ullman.  
14 : fête de la Vézère organisée par le Comité de jumelage et les anciens du foot : animations, grillades et un feu d'artifice.



### Octobre 2014

4-5 : rallye du sarladais.  
11 : concert à l'église de Sireuil.



18-21 : voyage à Puente Viesgo pour l'anniversaire des 20 ans, encore de très bons souvenirs.  
30 : plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes pour la balade mycologique organisée par la municipalité en partenariat avec la société mycologique du Périgord.

### Novembre 2014

11 : cérémonie au Monument aux morts  
30 : vide grenier organisé par l'ACIP, toujours autant d'exposants.

### Décembre 2014

1 : les éclats du sport à Périgueux où Melle Audrey ALBIE, habitante de Sireuil, a été récompensée pour ses belles performances en tennis  
6 : repas au profit du téléthon animé par un karaoké : 2036 € ont été récoltés grâce au repas et à la bourriche  
12-13 : concerts organisés par l'assaut rock au profit du Resto du Cœur.  
19 : repas de fin d'année animé par Laurent Magne (photo ci-contre)

### Janvier 2015

7 : réception des nouveaux habitants : une dizaine de personnes étaient présentes pour ce premier rendez-vous.

30 : vœux du Président de la communauté de communes Vallée de l'Homme et Maire à la halle des Eyzies (photo ci-dessous)



### Février 2015

7 : assemblée générale suivi d'un repas dansant organisé par le Comité de jumelage.

14 : repas des chasseurs organisé par la Sté de chasse des Eyzies.

### Mars 2015

1 : loto de la FNACA à la halle

19 : cérémonie de la FNACA au monument aux morts et remise de la médaille de la Croix du Combattant à M. Jean -Pierre LAVAL (photo ci-contre)

28 : fête de Pâques à Tayac avec la recherche des œufs en chocolat dans les rue de Tayac et la traditionnelle omelette à l'aillet.



### Avril 2015

10 : un très beau spectacle des enfants de l'école.

20-26 : exposition par l'association arabesque à la halle.

### Mai 2015

3 : course pédestre « le préhistorun de les Eyzies » : 10km de course à pied et marche nordique/rando pédestre.

9-10 : 28<sup>ème</sup> édition de la grappe de Cyrano aux Eyzies et grand repas organisé par l'association les Yeuzes sous le bâtiment de la forge





## Signes de richesse Inégalités au Néolithique

**27 juin - 15 novembre 2015**  
**Musée national de Préhistoire**  
1, rue du musée  
24 620 Les Eyzies-de-Tayac  
05 53 06 45 45

Cette exposition est organisée par la Rmn-Grand Palais et le Musée national de Préhistoire.

Collier de perles en variscite de la grotte du Salpêtre à Pompignan, (collection S. Cours), Montpellier, Drac Languedoc-Roussillon –  
Sra © photo Sophie Richard, Drac Languedoc-Roussillon.

*"Berceau historique de la recherche préhistorique en France et sans doute en Europe, le Périgord a bâti sa réputation internationale sur la présence de sites exceptionnels datant du Paléolithique, notamment en vallée de la Vézère. [...] Pourtant, il ne manquait pas de ces précieux témoignages d'un passé plus proche, et tout aussi méconnu. [...]"* Cette exposition "contribue à combler une lacune de plusieurs millénaires, qui était d'autant plus dommageable qu'ils correspondent à la mise en place des premières sociétés paysannes dont les grands traits structurels subsisteront jusqu'à l'aube de l'ère industrielle. Les avancées de notre monde moderne - mais aussi ses maux - sont en gestation dès cette époque où apparaissent, déjà, des inégalités criantes entre les membres des différentes communautés."

**Jean-Jacques Cleyet-Merle,**  
Conservateur général du Patrimoine,  
Directeur du Musée national de Préhistoire

Pour illustrer les transformations qui vont conduire peu à peu aux grandes civilisations de l'Histoire, le Musée des Eyzies a choisi un angle original : celui des objets en matériaux rares ou façonnés selon des procédés très sophistiqués et qui ont été diffusés sur de très longues distances. Ces objets magnifiques ont représenté les signes de richesse à l'époque néolithique.

L'apparition de sociétés dans lesquelles existaient des dénivelés importants entre individus, a en effet entraîné celle d'un affichage des statuts les plus favorisés.

Si nombre de ces objets ont été recueillis depuis longtemps principalement en contexte funéraire, la recherche actuelle s'intéresse aussi à leur acquisition en recherchant les lieux d'approvisionnement en matière première mais aussi aux transformations éventuelles qui ont accompagné leur transfert sur de vastes territoires.

Ce sont ces objets particuliers et leur circulation qui constitueront le thème de l'exposition.

## Autour de l'exposition

Visites découvertes, ateliers pour le jeune public et les familles.

Nocturnes de l'abri Pataud et du Musée national de Préhistoire à 21h30 les 21 et 28 juillet, 4 et 11 août.

Septembre

**19-20 septembre : Journées européennes du Patrimoine**

Octobre

**7-11 octobre : Fête de la Science**

L'ensemble de ces événements sera détaillé dans le prochain programme semestriel du Musée national de Préhistoire, à paraître début juin (disponible à l'accueil du musée et à l'office du tourisme).



Ornements en or du Tumulus des Sables  
à Saint-Laurent-Médoc (Gironde)  
Narbonne  
Les Eyzies, Drac Aquitaine – SRA  
© Ministère de la Culture et de la Communication,  
Drac Aquitaine, photo Musée national de Préhistoire  
/ Philippe Jugie.

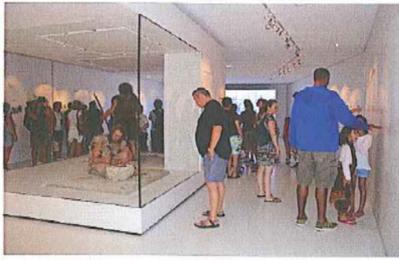


Hache polie en jadéite de Pezens (Aude)  
Narbonne, Musée archéologique de

© Pierre Pétrequin

... Nous vous attendons également au *Camp des petits Sapiens* !  
Espace dédié aux enfants accompagnés de leurs parents  
au sein des galeries permanentes du musée, ouvert toute l'année.

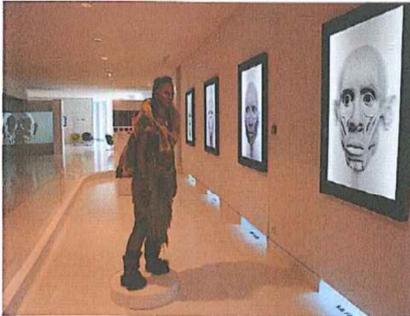
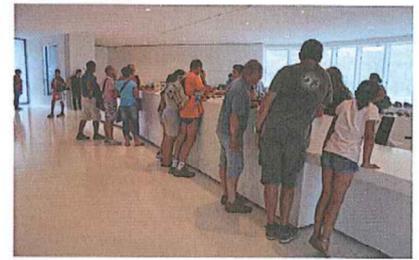




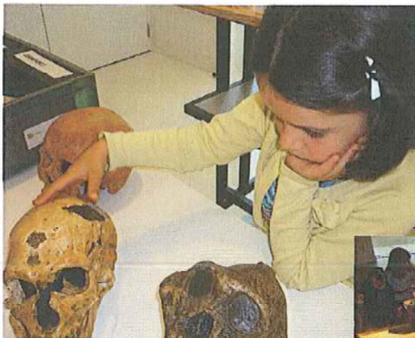
**2014 une année record !  
145 000 visiteurs**

**PÔLE  
INTERNATIONAL  
DE LA PRÉHISTOIRE**

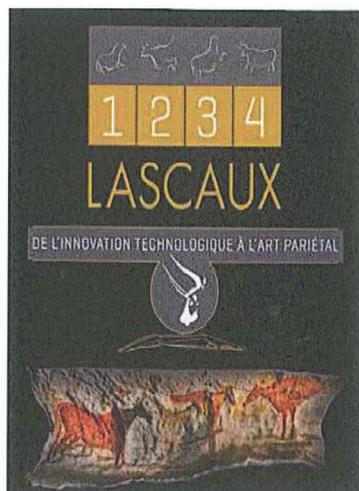
[www.pole-prehistoire.com](http://www.pole-prehistoire.com)



**2015 une nouvelle année riche en événements à venir :**  
**l'accueil du congrès national des conseillers pédagogiques,**  
**l'organisation des rencontres nationales du Réseau des Grands Sites de France...**  
**de nouvelles conférences, spectacles, projections...**  
**et toujours des animations pendant les vacances scolaires !**  
[www.pole-prehistoire.com](http://www.pole-prehistoire.com)



## 3 nouvelles expositions temporaires !



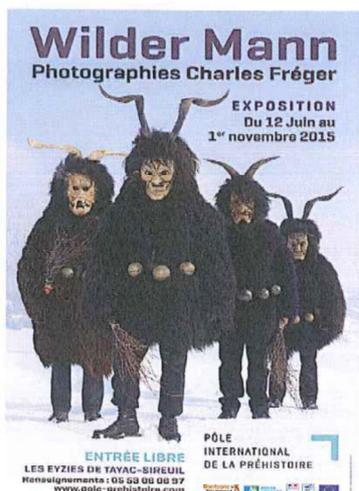
**9 mai au 5 juillet**

**1,2,3,4 Lascaux :**

**de l'innovation technologique à l'art pariétal**

Toutes les facettes de chef d'œuvre de l'art pariétal : depuis sa découverte [Lascaux 1] jusqu'à l'élaboration de Lascaux 4, en passant par l'histoire de Lascaux 2 et les pérégrinations de Lascaux 3.

Cette exposition est enrichie d'une présentation sur les fonds européens et les grands projets auxquels ils ont contribué.



**12 juin au 1<sup>er</sup> novembre**

**Wilder Mann (homme sauvage)**

Photographies de Charles Fréger présentant des portraits contemporains de rituels ancestraux où des hommes changent d'identité, prenant l'apparence d'un animal, entrent littéralement dans la peau du «sauvage», se rapprochent du «primitif».



**10 juillet au 1er décembre**

**L'Homme est-il un grand singe ?**

**Pour humains dès 7 ans**

Conçue à partir de l'exposition « Le propre du singe » du Muséum de Neuchâtel (CH) et diffusée par le Forum Départemental des Sciences / Département du Nord



**La Petite planète des grands singes**

**Pour humains de 3 à 6 ans**

Conçue par le CCSTI- Musée des sciences de Laval

**Testez vos capacités et comparez-les à celles des grands singes !**



**Lascaux - Dordogne**  
**Vallée Vézère**  
*Office de Tourisme*

En 1863, la gare des Eyzies-de-Tayac accueillait son 1<sup>er</sup> train. De nombreux suivront et amèneront avec eux un intérêt grandissant pour la préhistoire dans la vallée. Aujourd'hui, **le train du numérique** conduit par l'Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère **est en route** pour la révolution numérique **au cœur de la vallée**.



**Le premier arrêt** de ce train sera celui du diagnostic numérique de territoire. C'est la première action d'une stratégie d'accompagnement et d'animation auprès des professionnels du tourisme. Elle est menée par l'Office de Tourisme et plus particulièrement par les Animatrices Numériques de Territoire (Amélie Borderie et Clara Guibert) qui ont pour mission de coacher les prestataires dans la compréhension et la gestion des outils de communication du web.

En vallée Vézère, l'utilisation de ces outils est hétérogène. Certains sont conscients du rôle et de l'impact d'Internet dans leur métier et

**La révolution numérique est en marche !**

**L'Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère lance son diagnostic numérique sur le territoire « Vallée de l'Homme » pour accompagner ses partenaires.**

en maîtrisent les outils, d'autres sont intrigués et parfois perdus sur la toile.

Rappelons qu'aujourd'hui 83 % des français réservent leurs vacances en ligne

(source : google, voyage en multimédia) et 93 % des internautes indiquent que les avis sur internet ont un impact sur leur décision de réservation (source : Tripadvisor). Notons aussi que pendant leurs vacances, ils débarquent avec leurs smartphones, tablettes et ordinateurs portables et restent ultra connectés. Il est donc important de savoir gérer sa e-réputation, connaître les réseaux sociaux, maîtriser les équipements numériques...

C'est pourquoi dans quelques semaines, Amélie Borderie enverra un questionnaire à tous les prestataires du territoire. Les résultats de l'enquête permettront de faire un état des lieux numérique du territoire en prenant en compte les équipements et outils numériques de chacun ainsi que leurs usages. Ceci afin de proposer dès l'automne 2015 des ateliers numériques adaptés aux besoins des prestataires.

Alors n'oubliez pas de prendre vos billets pour le train du numérique !

amelie@lascaux-dordogne.com  
05 53 06 97 05  
05 53 51 82 60

EPIC Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère  
Place Bertran de Born – 24290 Montignac  
Tél : 05.53.51.82.60 / mail : contact@lascaux-dordogne.com  
[www.lascaux-dordogne.com](http://www.lascaux-dordogne.com)





## Une intercommunalité plus large

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la communauté de communes dont est membre Les Eyzies de Tayac-Sireuil ne s'appelle plus communauté de communes Terre de Cro-Magnon mais vallée de l'Homme, et pour cause, l'intercommunalité est passée de 14 à 26 communes. Elle englobe aujourd'hui, les secteurs de Montignac, des Eyzies et du Bugue. Elle est présidée par Monsieur le Maire des Eyzies. Votre commune y est représentée par Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Jacques Mérienne, adjoint au maire.

## L'ouverture de la maison de l'enfance et de la jeunesse sur Montignac pour septembre 2015

La maison de l'enfance et de la jeunesse en cours de construction ouvrira ses portes pour la rentrée de septembre 2015. Elle va permettre



de réorganiser les structures dédiées à l'enfance dans un nouveau bâtiment adapté aux différents besoins.

Située au Bleufond à Montignac, face au gymnase Nicole Duclos, elle regroupera en un seul lieu les deux accueils de loisirs de Montignac («Les P'tits Loups», «les Cro-Mignons»), un établissement d'accueil du jeune enfant (la crèche familiale et la halte-garderie deviennent crèche collective), la Ludothèque et le Relais d'Assistantes Maternelles. La crèche « la souris jaune » du Bugue, les accueils de loisirs à Aubas et à Rouffignac resteront en activité.



## Bénéficiez d'une aide pour valoriser vos espaces boisés

La communauté de communes en collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) propose à tous les propriétaires de surfaces boisées de plus de 1 ha une expertise gratuite de l'état de leur boisement en vue d'entamer une démarche de valorisation. Contact : Animatrice du CRPF Eloïse Sauzeau au 06 31 25 53 46

## Vers une modification des documents d'urbanisme

L'intercommunalité est dans l'obligation de réaliser un PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (qui est une forme de document d'urbanisme) qui viendra se substituer à l'actuelle carte communale des Eyzies. Elle va donc fin 2015 s'engager dans cette procédure qui durera entre 2 et 4 ans avant d'adopter un document final. Une concertation sera menée avec les élus, les personnes qualifiées sur les questions d'habitat, d'environnement ou encore de paysage et la population pour atteindre un document qui soit au plus près des attentes de chacun.

## Un Espace VTT-FFC Lascaux Vallée Dordogne pour cet été



L'intercommunalité s'engage sur l'entretien de ces itinéraires. Au total, 560 kilomètres de chemins répartis sur une quarantaine de communes dont celle des Eyzies seront balisés. A ce jour il existe beaucoup d'espaces de ce type dans les secteurs de montagne. En Dordogne, il n'en existe qu'un sur le secteur de Montagnier et un tout récent de 100 km sur St Pompon. L'ouverture officielle s'est faite le 1<sup>er</sup> juin 2015.

La communauté de communes en partenariat avec les clubs Vélosilex, la Roue'fignac Team VTT, le vélo-club buguois et la communauté de communes du Pays de Fénelon (secteur Salignac, Carlux) se sont engagés dans la réalisation d'un espace VTT labélisé par la FFC. Concrètement, il s'agit de baliser 24 boucles adaptées aux VTT, faisant entre 7 et 80 kilomètres dont le niveau de difficulté est repérable par la couleur du parcours : vert, bleu, rouge ou



### N'oubliez pas de déclarer vos locations

Les propriétaires de chambres d'hôtes et/ou de meublés de tourisme classés ou non classés ont l'obligation de les déclarer auprès de la mairie où sont situés les biens (loi du 22 juillet 2009). La déclaration comprend le prix, un état descriptif des lieux et la période d'ouverture à la location. Un document CERFA est à votre disposition en mairie. Cette déclaration doit être renouvelée tous les ans, au moins un mois avant la date de la première location.

### Un nouveau siège administratif

La CCVH a acheté un bâtiment avenue de la Forge dans le but d'y installer son siège administratif qui se trouve actuellement à l'étage de la mairie. Les travaux débuteront en début d'année 2016.

Pour contacter la communauté de communes Vallée de l'Homme :

05.53.45.43.91 ou [contact@cc-vh.fr](mailto:contact@cc-vh.fr)

Site internet : <http://www.cc-valleedelhomme.fr/>

# PÔLE INTERNATIONAL DE LA PRÉHISTOIRE



PROJET GRAND SITE  
VALLÉE DE LA VÉZÈRE

[www.pole-prehistoire.com](http://www.pole-prehistoire.com)

## Un Guichet unique pour conseiller les personnes engagées dans un projet de travaux

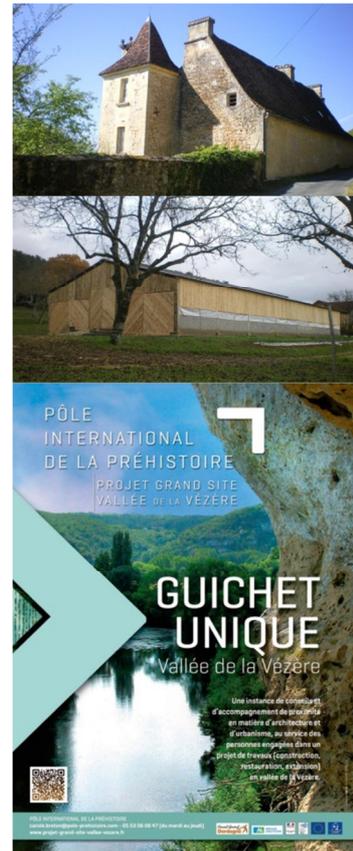
Le Guichet unique est une **instance de conseils et d'accompagnement de proximité en matière d'architecture et d'urbanisme**, au service des personnes engagées dans un projet de travaux (construction, restauration, extension) en vallée de la Vézère.

Il réunit les **services compétents et adaptés à la demande du porteur d'un projet de travaux** : services de l'Etat (Bâtiments de France, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement...), Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, Chambre d'agriculture, élus et techniciens des collectivités concernées, chargée de mission du projet Grand Site...

Le Guichet unique permet au porteur d'un projet de travaux de bénéficier d'un accompagnement concerté et de conseils ciblés, le plus en amont possible de son projet, et d'une meilleure compréhension des démarches techniques et administratives à entreprendre, par le biais d'un service de proximité. Enfin, il orientera le projet de travaux vers une plus grande intégration dans le contexte paysager remarquable de la vallée.

**Le Guichet unique est accessible à toute personne dont le projet de travaux est situé sur l'une des 37 communes suivantes** (qui constituent le territoire du projet Grand Site Vallée de la Vézère) : Aubas, Audrix, Le Bugue, Campagne, La Chapelle Aubareil, Condat sur Vézère, Les Eyzies de Tayac Sireuil, Fanlac, Les Farges, Fleurac, Journiac, Le Lardin Saint Lazare, Limeuil, Manaurie, Marcillac Saint Quentin, Marquay, Mauzens et Miremont, Meyrals, Montignac, Peyzac le Moustier, Plazac, Rouffignac Saint Cernin, Saint Amand de Coly, Saint André d'Allas, Saint Avit de Vialard, Saint Chamassy, Saint Cirq, Saint Cyprien, Saint Félix de Reillac et Mortemart, Saint Léon sur Vézère, Savignac de Miremont, Sergeac, Tamniès, Terrasson, Thonac, Tursac, Valojoulx.

Initié dans le cadre du projet Grand Site Vallée de la Vézère en 2013, le Guichet unique se tient désormais le premier jeudi de chaque mois aux dates de l'année 2015 suivantes : 15 janvier, 12 février, 05 mars, 02 avril, 07 mai, 04 juin, 02 juillet, 10 septembre, 08 octobre, 05 novembre, 03 décembre. Il a lieu au **Pôle International de la Préhistoire**, situé aux Eyzies, ou directement sur le terrain selon les cas rencontrés. **La participation est gratuite** et la prise de rendez-vous se fait auprès du projet Grand Site, 15 jours minimum avant la date du Guichet unique. L'ensemble des habitants de la commune des Eyzies de Tayac Sireuil peut y avoir accès.



Contact : Caroline FILLAIRE, Chef de projet Grand Site Vallée de la Vézère

✉ [caroline.fillaire@pole-prehistoire.com](mailto:caroline.fillaire@pole-prehistoire.com)

☎ 05 53 06 06 47 (du mardi au jeudi)

Lieu : Pôle International de la Préhistoire

30, rue du Moulin

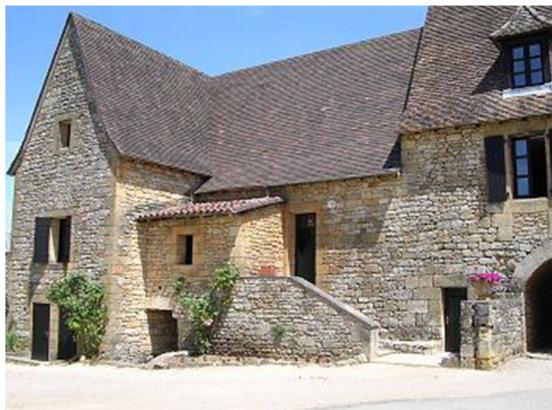
24620 Les Eyzies-de-Tayac

[www.pole-prehistoire.com](http://www.pole-prehistoire.com)

[www.projet-grand-site-vallee-vezere.fr](http://www.projet-grand-site-vallee-vezere.fr)

## **CAP SIREUIL VILLAGE « CENTRE D'ACCUEIL PATRIMOINE PREHISTOIRE »**

*Etablissement appartenant à la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, géré et animé par la Ligue de l'enseignement de la Dordogne.*



### 2014

Quelques chiffres pour résumer l'activité du centre en 2014 :

CAP Sireuil Village a ouvert ses portes en même temps que la ré-ouverture du Centre de loisirs pour les vacances d'hiver le 17 février et s'est étendue jusqu'au 28 novembre.

Cette période d'accueil a représenté 7317 « journées-participants » toute activité confondue, avec la répartition suivante :

57 % de classes de découvertes, essentiellement sur le thème de la Préhistoire, 13 % de séjours de vacances, les fameuses « colo » pendant l'été,

12 % pour l'accueil d'autres groupes pendant l'été

10 % pour le centre de loisirs de Sireuil

8 % d'accueil d'autres groupes que les classes de découvertes (groupes d'adultes, instituts spécialisés, associations sportives...) en hiver, printemps et automne

### NOUVEAU

L'accueil de loisirs de Sireuil a ouvert ses portes pour la première fois aux vacances de Toussaint, pour 103 journées-enfants

réalisées. Cette période d'ouverture, répondant à un besoin des familles du secteur, s'ajoute désormais aux autres vacances scolaires.

En 2015, l'accueil et les projets se poursuivent !

La saison d'accueil des classes de découvertes bat son plein à CAP Sireuil Village et pourtant, l'équipe est déjà en pleine préparation de la saison estivale : accueil de loisirs, colonies de vacances (3 nouveaux séjours au programme : « Sensations sports en Périgord », « Equi'périgord » et « Arts du cirque et théâtre de rue ») et autres groupes, pour un été 2015 bien rempli !

Toujours pour répondre à une demande des familles, nous proposons depuis les vacances d'hiver 2015 au centre de loisirs un accueil possible à la demi-journée :

Le matin avec repas jusqu'à 13h30

L'après-midi avec goûter à partir de 13h30

Après les travaux de rénovation intérieure des bâtiments d'hébergement en 2014, ce sont désormais les huisseries extérieures qui vont être changées. Toutes les fenêtres du premier bâtiment, le Ventadou, ont été remplacées en mars 2015 avec volets roulants électriques intégrés.

Les premiers groupes utilisateurs ont largement apprécié leur efficacité et leur facilité d'utilisation.

Ces travaux ne seront pas non plus négligeables d'un point de vue énergétique.

Pour les deux autres bâtiments ce sera respectivement en 2016 et 2017.

Merci à toute l'équipe municipale pour le travail en partenariat qui se poursuit afin de continuer à améliorer la qualité d'accueil de nos publics. A noter, entre autre, l'achat en ce début d'année d'une cellule de refroidissement pour la cuisine.

CAP Sireuil Village, 05 53 29 47 97,  
[sireuil@laligue24.org](mailto:sireuil@laligue24.org), [www.cap-sireuil.org](http://www.cap-sireuil.org)

# COMPTE-RENDUS CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

### Election sénatoriale : désignation des délégués

Monsieur Roland VAN MUIJLWIJK ne participe pas à cette délibération. Il s'agit d'élire 4 délégués et 6 suppléants pour les élections sénatoriales.

**Titulaires** : Les candidats sont les suivants : Philippe LAGARDE, Jean-Jacques MERIENNE, Marcel POIRIER, Jean-Pierre LAVAL

Nombre de votants : 14, Nombre de suffrages exprimés : 14, Majorité absolue : 8

MM. LAVAL Jean-Pierre, POIRIER Marcel, MERIENNE Jean-Jacques et LAGARDE Philippe sont élus délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

**Suppléants** : Les candidats sont les suivants : Pierre ROUX, John MESTRE, Gérard BRUN, Yves POUGET, Véronique SAUPIN, Nicole BLEY

Nombre de votants : 14, Nombre de suffrages exprimés : 14, Majorité absolue : 7

MM. ROUX Pierre, MESTRE John, BRUN Gérard, POUGET Yves et Mmes SAUPIN Véronique et BLEY Nicole sont élus délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

### Vente de parcelles

Le Maire fait part au CM de la demande en date du 5 novembre 2013 de M. et Mme Dumoulin ainsi que la réponse du CM en date du 9 décembre 2013.

A ce jour, le géomètre a effectué le découpage des parcelles. Les parcelles susceptibles d'être vendues sont les suivantes :

Parcelles	Surface
AC 113p(a)	1a72
AC 114p(c)	1a90
AC 120p(e)	0a06
AC 181p(g)	0a64

Soit une superficie totale de 4 a 32 ca.

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE la vente des parcelles désignées ci-dessus d'une superficie totale de 4 a 32 ca à M. et Mme Dumoulin au prix de 1,08 € le m<sup>2</sup>, INDIQUE que les frais de géomètre seront partagés entre la commune et M. et Mme DUMOULIN, INDIQUE que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur, AUTORISE le Maire à signer toutes les documents à intervenir.

### Vente de la maison de Sireuil

Le Maire rappelle au CM l'historique de la vente de la maison sise 3 Rue du Souvenir à Sireuil (cadastrée section 539C n°1307 d'une superficie de 1a16ca). Le dernier acheteur voulait la démolir sans reconstruction. Après consultation de M. l'Architecte des Bâtiments de France, la démolition est inenvisageable. La vente n'a donc pas eu lieu. Une nouvelle demande a été faite par M. Sam DAUHER qui propose de l'acheter au prix de 4 000 €.

Après en avoir délibéré, le CM ACCEPTE la vente de la maison de Sireuil, cadastrée section 539C n°1307 d'une superficie de 1a16ca à Monsieur Sam DAUHER pour un montant de 4 000 €, PRECISE que cette maison devra être restaurée et non démolie, DIT que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur, AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

### Assainissement collectif

Le Maire informe le CM que l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif arrive à son terme. Afin de finaliser le dossier il faut établir un règlement du service de l'assainissement collectif et passer une convention avec les établissements (hôtels, restaurants, bar, accueil de personnes) pour le déversement des eaux usées autres que domestiques (bacs à graisse).

Après en avoir délibéré, le CM DESIGNE MM. Philippe LAGARDE, Jean-Jacques MERIENNE, Marcel POIRIER et Mme Amandine DALBAVIE pour étudier le règlement

du service d'assainissement collectif et la convention avec les établissements pour le déversement des eaux usées autres que domestiques.

### **Personnel scolaire**

Le Maire rappelle que pour le bon fonctionnement de l'école, il est nécessaire de recruter un agent sur le poste d'ATSEM pour la classe des MS/GS/CP à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 et jusqu'au 31 août 2015 ce qui permettra d'annualiser le temps de travail.

Cet agent sera soumis aux heures de travail suivant :

- Lundi, Mardi, Jeudi Vendredi : de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30 soit 7 H/jour et le mercredi de 8H30 à 12H30 soit 4H.
- 7 heures aux congés d'automne, 7 heures aux congés de Noël, 7 heures aux congés d'hiver, 7 heures aux congés de printemps, 2 semaines (soit 56H) aux vacances d'été.
- Le temps de travail annualisé sur l'année est donc de 27H/semaine

Sur ces horaires ne sont pas prévus les heures de ménage de la classe qui sont effectuées par un autre agent.

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le recrutement d'un agent sur le poste d'ATSEM pour une durée déterminée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, FIXE sa rémunération sur l'Echelle 4, échelon 1, indice brut 336, majoré 318 du grade d'agent spécialisé de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles.

### **Problème de circulation et de stationnement**

Le Maire rappelle la réunion du 2 juin 2014 avec la participation des habitants des rues du Musée et du Moyen-Age. Une discussion s'instaure. Le Maire propose de maintenir le stationnement interdit et de remettre le double sens de circulation ce qui obligera les automobilistes à rouler moins vite.

Pour ce qui est de la Rue de la Fontaine, un sens unique de circulation a été demandé (sens Avenue de la Préhistoire – Parking des Bus). Certains élus sont contre ce projet et ne voient aucun intérêt à modifier le sens de circulation. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de remettre la circulation à double sens dans les rues du Musée et du Moulin, MAINTIENT l'interdiction de stationnement de tous véhicules sauf arrêt possible dans les emplacements délimités et arrêt rapide (ex : déchargement des courses, bagages,

urgence,...), INTERDIT l'occupation des chevalets et tables sur l'axe de circulation, MAINTIENT le double sens de circulation dans la Rue de la Fontaine.

### **Participation du petit train**

Le Maire explique au CM que la SARL EASY GOING gère le petit train touristique depuis 2011. Une participation de 1200 € pour occupation du domaine public lui est demandée chaque année. Il a rencontré le gestionnaire qui trouve que la participation est trop importante ; Le Maire lui propose une participation pour la saison de 1000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal FIXE le forfait d'occupation du domaine public du petit train à 1 000 € à compter de 2014.

### **Partenariat avec le Boulazac Basket Dordogne : jeunes et scolaires**

Le Boulazac Basket Dordogne qui évolue en milieu professionnel depuis plusieurs années, compte à ce jour 275 licenciés, 12 équipes amateurs et un centre de formation créé en 2010.

Le CM prend en compte l'exposé du maire ainsi que l'intérêt pour la Commune de s'associer au partenariat proposé. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE d'acquiescer 2 abonnements et 40 places pour la somme de 620 €, versée au Boulazac Basket Dordogne au titre de la saison 2014/2015, DONNE délégation au Maire d'organiser la mise en œuvre de ce partenariat, PRECISE que la dépense en résultant sera imputée à l'article 6232 de la section de fonctionnement du budget 2014.

### **Jardin du souvenir**

Le Maire explique au CM que seules les communes de + de 2 000 habitants doivent mettre en place un jardin du souvenir (article L 2223-1 du CGCT) mais il précise que plusieurs familles ont sollicité la mise en place de ce jardin. Dans ce cadre, Le Maire propose de consacrer un emplacement dans le cimetière pour la création d'un jardin des souvenirs. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, APPROUVE la création d'un jardin du souvenir au cimetière des Eyzies.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Grappe de Cyrano : Remerciements

Le Maire donne lecture du courrier du moto-club « Grappe de Cyrano » qui remercie de l'accueil qui a été réservé lors du repas du samedi midi. L'ensemble des participants a été subjugué par le site et la convivialité.

### Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (A.F.C.C.R.E): Désignation d'un élu en charge des affaires européennes/internationales

Le Maire explique que la commune est adhérente à l'A.F.C.C.R.E depuis 20 ans et à chaque renouvellement de conseil municipal il nous demande de remplir une fiche de mise à jour pour leur base de données. Il faut désigner un élu en charge des affaires européennes/internationales. L'élu désigné est Monsieur Jean-Jacques MERIENNE.

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2014

### Transport scolaire Les Eyzies-Sarlat : Participation des familles

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est demandé une participation aux familles pour le transport scolaire entre Les Eyzies-Sarlat.

Les tarifs sont fixés par le Conseil Général de la Dordogne et varient en fonction de la situation de l'élève. Cette année, des élèves font des études supérieures au Lycée Pré de Cordy. Le coût du transport est de 458 € pour l'année scolaire. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de compléter les tarifs existants par un tarif pour les élèves faisant des études supérieures comme suit :

SITUATION DE L'ELEVE	PARTICIPATION FAMILLE ANNUELLE	PARTICIPATION COMMUNE ANNUELLE	PARTICIPATION TOTALE FAMILLE et COMMUNE
AYANT DROIT Secondaires (collèges et lycées) Internes	117 € 110 €	21 € /	138 € 110 €

SITUATION DE L'ELEVE	PARTICIPATION FAMILLE ANNUELLE	PARTICIPATION COMMUNE ANNUELLE	PARTICIPATION TOTALE FAMILLE et COMMUNE
AYANT DROIT PARTIEL Secondaires (collèges et lycées) Apprenti	214 € 214 €	/ /	214 € 214 €
NON AYANT DROIT Impro Jean Leclair (sous réserve de place dans le bus)	458 €	/	458 €
NON AYANT DROIT Etudes supérieures	358 €	100 €	458 €

Ces participations seront recouvrées en 2 acomptes. Le premier de 50 % à l'inscription et le second de 50 % au mois de février.

### ERDF : Désignation du correspondant en cas d'aléa climatique important

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'en cas d'aléa climatique important ou en cas d'urgence, il faut désigner un correspondant titulaire ainsi qu'un suppléant. Après en avoir délibéré, le CM DESIGNER Monsieur Marcel POIRIER comme correspondant titulaire et Monsieur Jean-Jacques MERIENNE comme correspondant suppléant.

### Approbation des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme

Le Maire donne lecture des statuts de la Communauté de la Vallée de l'Homme et précise que conformément aux travaux préalables à la fusion, ils ont été élaborés sur le principe d'addition des compétences sans restitution. Après en avoir délibéré, le CM Approuve les statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme tels que présentés et annexés à la présente délibération.

**Transfert de compétence « Aménagement numérique » à la Communauté de Communes et l'approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes au syndicat mixte Périgord Numérique**

Après en avoir délibéré, le CM Décide le transfert de la compétence issue de l'article L1425-1 du CGCT à la communauté de communes ;

Dit que ce transfert s'effectuera conformément aux dispositions de l'article L5211-4-1 du Code général des collectivités territoriales ; Approuve la modification statutaire de la communauté de communes ; Approuve l'adhésion de la communauté de communes au syndicat mixte Périgord Numérique

Charge M. Le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

**Reversement des fonds d'amorçage dans le cadre des TAP**

Le Maire explique que suite à la réforme des rythmes scolaires à compter de 2013 pour notre commune, un fond d'amorçage dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP) a été versé à la commune pour un montant de 4 400,00 € (88 élèvesx50 €).

La Communauté de communes « Vallée de l'Homme », gestionnaire des TAP, demande le reversement de 80 % du montant encaissé soit pour l'année scolaire 2013/2014 un montant de 3 520 €, les 20 % restants sont conservés par la commune.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de reverser la somme de 3 520 € correspondant à 80 % du montant encaissé pour l'année scolaire 2013/2014, AUTORISE la Communauté de Communes « Vallée de l'Homme » à émettre un titre de recette avant la fin de l'année.

**Participation des associations sportives au fonctionnement de la Halle**

Le Maire expose au Conseil Municipal que des associations sportives peuvent ou utilisent la Halle pour donner des cours de gym fitness, de zumba ou de body-karaté. La Halle est prêtée à ces associations. En période hivernale, il est nécessaire de chauffer cette salle. Afin de couvrir les frais, le Maire propose de demander une participation de 300 € aux associations sportives. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de

demander une participation de 300 € aux associations sportives pour le fonctionnement de la salle d'octobre à début juin (ouverture de la halle aux artisans).

**Demande d'achat de parcelle**

Le Maire fait part des demandes de Monsieur Jérôme DUMOULIN et de Monsieur Michel MARTINET qui souhaitent acheter la parcelle cadastrée AC n°181(i) future 204 d'une superficie de 0a77ca. Le Maire rappelle que par délibération en date du 20 juin 2014, il avait été décidé de vendre la parcelle cadastrée AC n°181(g) à Monsieur et Madame Dumoulin.

Considérant que les deux propriétaires n'arrivent pas à se mettre d'accord sur l'accès à leurs propriétés respectives, le Maire propose de ne pas vendre la parcelle cadastrée AC n°181(i) future n°204 ainsi que de revenir sur la décision prise le 20 juin 2014 et ne pas vendre la parcelle cadastrée AC n°181(g) future n°203. Après en avoir délibéré, le CM:

- DECIDE de ne pas vendre les parcelles cadastrées AC n°181(i) future n°204 d'une superficie de 0a77ca et AC n°181(g) future n°203 d'une superficie de 0a64ca ce qui permettra à la commune d'aménager un cheminement pour ne pas enclaver les autres parcelles.
- INDIQUE à Monsieur Jérôme DUMOULIN que la commune lui vend les parcelles AC n°113(a) future 197 d'une superficie de 1a72, AC n°114(c) future 199 d'une superficie de 1a90 et la AC n°120(e) future 201 d'une superficie de 0a06,
- RAPPELLE à Monsieur Jérôme DUMOULIN qu'il doit faire établir l'acte notarié pour les parcelles concernées et que l'ensemble des frais seront à sa charge,
- FIXE le prix du m2 à 1,08 €,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir.

**Circulation Rue de la Fontaine**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de la mise en sens unique de la Rue de la Fontaine dans le sens Avenue de la Préhistoire (RD47) – Parking des Bus avec la mention « sauf livraison et sauf le lundi),

### **Comité de jumelage : Co-présidence**

Le Maire fait part au CM de la démission de M. Gilles Muhlach-Chen de la co-présidence du Comité de Jumelage. En effet, dans les statuts du comité, l'un des co-présidents est membre du CM. Le Maire propose de nommer M. Gérard BAUCHET, très présent dans l'association et surtout depuis sa création c'est-à-dire il y a 20 ans. Après en avoir délibéré, le CM APPROUVE la désignation de M. Gérard BAUCHET en tant que co-président du Comité de jumelage et le félicite.

### **Téléthon 2014**

Le Maire indique au CM que M. Muhlach organisait, tous les ans, la manifestation du Téléthon en collaboration avec les associations communales et des bénévoles.

Après en avoir délibéré, le CM DESIGNER Mme Claudine BUTY comme responsable de la manifestation du Téléthon.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Adresse des nouveaux arrivants** : Le Maire explique qu'afin de pouvoir inviter les nouveaux habitants de la commune à un verre de l'amitié, il faut trouver un moyen de les recenser facilement. La Poste propose un contrat pour une période de 6 mois allant de mars à août 2014 pour un montant de 70 € HT puis un contrat de septembre 2014 à septembre 2015 pour un montant de 157,32 € HT. Le Maire propose d'expérimenter cette proposition.

**Journée mycologique** : Mme Claudine BUTY informe le CM qu'une journée mycologique aura lieu aux Eyzies le jeudi 30 octobre 2014 organisée par la Société mycologique du Périgord. Le matin, promenade dans la forêt à la recherche des champignons, vers 12H pique-nique tiré du sac et ensuite jusqu'à 16 H reconnaissance des champignons.

**Blason** : Le Maire pense qu'il faudrait passer à l'étape de la recherche d'un graphiste qui pourrait dessiner le blason en fonction des trois éléments que nous souhaitons faire apparaître et qui représentent la commune : Les Eyzies – l'Homme de Néandertal et les falaises, Tayac – l'Eglise et Sireuil avec la Vénus.

**Projet du SDE 24 concernant le raccordement en gaz** : Le Maire informe le CM que la société Totalgaz est

prête à faire une présentation au Conseil Municipal. Elle a proposé plusieurs dates. La date retenue est le jeudi 20 novembre 2014 à 20 H.

**Inventaire du parc véhicule** : M. John MESTRE a fait l'inventaire du parc des véhicules avec Thierry LAURENT. Les véhicules utilitaires sont vieillissants et commencent à avoir beaucoup de kilomètres. Mais le véhicule le plus urgent à remplacer est le camion B70. Des devis seront demandés pour le prochain budget 2015.

**Remerciements** : Le Maire tient particulièrement à remercier M. Gérard BRUN pour son aide précieuse au niveau de la cantine scolaire. En effet, en l'absence de Florence PICQ (en formation d'intégration sur 4 jours), il a bien volontiers accepté de passer en cuisine.

**Visite aux personnes âgées** : M. Pouget signale que, lors de sa visite chez des personnes âgées du bourg des Eyzies, il lui a été demandé l'installation d'un banc entre le centre du village et le cabinet médical.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2014**

#### **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013**

Après présentation de ce rapport, le CM ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil relatif à l'exercice 2013. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération, DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

#### **Mise aux normes d'accessibilité de la mairie**

Le Maire rappelle au CM qu'une étude préalable a été faite par l'ATD (Agence Technique Départementale) en janvier 2014 concernant la mise aux normes d'accessibilité de la mairie.

Le projet présenté par l'ATD prévoyait la mise en place d'un ascenseur sur le côté qui donne vers l'école et le réaménagement de l'intérieur.

M. Roux a fait l'étude pour construire une rampe d'accès devant la Mairie en modifiant la terrasse et

l'escalier actuel. Le Maire précise que l'ordonnance publiée le 26 septembre 2014 prévoit la mise en place des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP). Cela laisse un an aux communes pour l'élaborer et le déposer aux autorités compétentes soit avant le 26 septembre 2015. Ce document sera à déposer pour chaque bâtiment recevant du public.

Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE au Maire de solliciter un rendez-vous auprès de M. Daniel SICRE de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, DEMANDE à l'Agence Technique Départementale son assistance à maître d'ouvrage pour revoir le dossier d'accessibilité de la Mairie, DECIDE d'élaborer l'agenda d'accessibilité pour chaque bâtiment recevant du public avant le 26 septembre 2015.

#### **Location de l'ancienne salle de sport**

Le Maire présente la demande d'Emilie BENOIST qui propose de louer l'ancienne salle de sport pour y faire son salon de coiffure. Une discussion s'instaure, notamment sur la nature du bail. Certains élus suggèrent un bail commercial précaire de 23 mois. Le Maire pense qu'il est difficile de faire l'installation d'un salon de coiffure avec un bail précaire. Il précise que le montant du loyer pourrait être de 450 euros par mois sans les charges. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de louer l'ancienne salle de sport à Mme Emilie BENOIST pour y faire son salon de coiffure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, VALIDE le montant du loyer à 450 € par mois sans les charges, AUTORISE le Maire à signer le bail commercial à intervenir.

#### **Taxe d'aménagement sur le territoire de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil**

Le Maire explique au Conseil Municipal, notamment aux nouveaux élus, la taxe d'aménagement. Cette taxe a été mise en place par délibération du 28 novembre 2011 et arrive à expiration le 31 décembre 2014. Cette taxe s'est substituée à la TLE (taxe Locale d'équipement) puis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 elle remplace la PVR (participation pour voirie et réseaux) et la PRE (participation pour raccordement à l'égout). Le taux voté en 2011 était de 1%. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de renouveler la taxe d'aménagement et de fixer le taux à 2 %.

#### **Demande de la SARL Dumoulin**

Le Maire présente la nouvelle demande de la SARL Dumoulin concernant l'achat de la parcelle AC n°203 d'une superficie de 0a64ca et la demande de Monsieur Michel Martinet pour la parcelle AC n°204 d'une superficie de 0a77ca. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de vendre la parcelle AC n°203 d'une superficie de 0a64ca à la SARL Dumoulin et la parcelle AC n°204 d'une superficie de 0a77 à M. Michel Martinet, FIXE le prix du m<sup>2</sup> à 1,08 €, DEMANDE à la SARL Dumoulin et à Monsieur Michel Martinet de faire établir les actes notariés et que l'ensemble des frais sera à leurs charges.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **SDE 24 : Implantation de 3 bornes sur le territoire de la commune**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du SDE 24 (Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne) concernant le déploiement d'un réseau de bornes de charge pour les véhicules électriques en Dordogne. La commune s'était positionnée auprès du SDE 24 pour en être équipée. Le SDE 24 confirme dans son courrier que la commune a été proposée pour accueillir l'implantation de 3 bornes. Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de transférer au SDE24, sans réserve, la compétence prévue à l'article L.2224-37 du Code général des collectivités territoriales relative aux infrastructures de charge de véhicules électriques.

#### **Site VTT-FFC**

Le Maire donne lecture au CM du courrier de la communauté de communes « Vallée de l'Homme » sur la mise en place d'un site VTT-FFC sur plusieurs communes du territoire et notamment celle des Eyzies. Une station de lavage est prévue sur l'aire de camping-cars. Une discussion s'instaure sur le choix du lieu de lavage. Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le projet de mise en place du site VTT-FFC, DEMANDE une réunion de concertation sur la mise en place de l'aire de lavage.

**Piégeage des ragondins** : Mme Dalbavie indique que le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne est prêt à nous mettre à disposition des pièges à ragondins qui devront être posés par un

piégeur agréé. Pour obtenir ces pièges, il faut faire une demande écrite auprès du Syndicat.

**Syndicat de développement forestier des coteaux du Périgord Noir** : M. Pouget s'est rendu à la dernière réunion du syndicat en tant que délégué suppléant. Suite à l'adhésion auprès de la DFCI Dordogne (Défense de la Forêt contre les Incendies), M. Pouget indique que le coût de l'adhésion est de 0,19 €/ha soit pour la commune des Eyzies un montant de 491,15 € pour 2014 pris en charge par le Syndicat. Pour 2015, le calcul de la cotisation sera proposé avant leur prochaine réunion.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2015**

#### **Mise en conformité du système d'assainissement de Sireuil**

Le Maire donne lecture au CM du courrier en date du 18 décembre 2014 du « Pôle police de l'eau et milieux aquatiques » concernant la mise en conformité du système d'assainissement de Sireuil.

L'étude diagnostique du système d'assainissement collectif est terminée depuis juillet 2014. Un programme de travaux a été établi sur 10 ans. En 2015 est prévue, la construction d'une nouvelle station d'épuration pour Sireuil pour un montant de 230 000 € HT (hors honoraires et imprévus).

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de lancer le programme de « Mise en conformité du système d'assainissement de Sireuil », AUTORISE le Maire à lancer la consultation sur le marché de maîtrise d'œuvre, PREVOIT d'associer aux différentes démarches les services concernés pour la bonne réalisation du projet : le pôle police de l'Eau et milieux aquatiques de la direction départementale des Territoires de la Dordogne, le Conseil Général de la Dordogne, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le SATESE.

#### **Aménagement du chemin piéton (avenue du cingle (RD706)) – Demande de subvention au Conseil Général de la Dordogne**

Le Maire explique au CM que pour des raisons de sécurité, il faut aménager un cheminement piétonnier sur la RD706 au niveau de la résidence du « Clos du

Rocher » en direction du centre du village. Dans le cadre du financement des « opérations locales de sécurité », la commune peut solliciter, auprès des services du Conseil Général une subvention. Le devis d'aménagement s'élève à 12 267,79 € HT soit 14 721,35 € TTC. Après en avoir délibéré, le CM SOLLICITE du Conseil Général de la Dordogne une subvention la plus élevée possible dans le cadre des « opérations Locales de sécurité ».

#### **Réfection des menuiseries à CAP Sireuil village sur un pavillon d'hébergement – Demande de subvention au Conseil Général de la Dordogne**

Le Maire explique au CM qu'il est nécessaire de prévoir un programme de réfection de l'ensemble des menuiseries des 3 pavillons d'hébergement de CAP Sireuil Village. Le coût de réfection sur un pavillon est de 24 438,00 € H.T soit 29 325,60 € TTC. Le Maire propose au CMI de réaliser un pavillon par an (entre 2015 et 2017) et de solliciter le Conseil Général de la Dordogne pour une subvention dans le cadre du contrat d'objectif. Après en avoir délibéré, le CM SOLLICITE du Conseil Général de la Dordogne une subvention la plus élevée possible dans le cadre du contrat d'objectif.

#### **Communauté de communes « Vallée de l'Homme » : Participation à l'entretien de la voirie intercommunale**

Le Maire explique au Conseil Municipal que la communauté de communes « Vallée de l'Homme » ne dispose pas de moyens humains et matériels pour réaliser les travaux de fauchage des accotements des routes intercommunales. Pour assumer ces dépenses, la communauté de communes propose de rembourser les communes à hauteur de 150 € TTC/km/an soit pour la commune des Eyzies un montant de 935,55 € (6km237). Une convention doit être signée entre la commune et la communauté de communes « Vallée de l'Homme ». Le Maire expose au Conseil que la Communauté de communes a lancé une étude sur une mutualisation du service d'entretien des voiries intercommunales qui pourrait se concrétiser par l'achat de matériel et une mise à disposition du personnel communal. Après en avoir délibéré, le CM VALIDE la convention de mise à disposition des services de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil au

profit de la communauté de communes Vallée de l'Homme.

### **Aménagement du rond-point de la Forge**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la réunion sur la faisabilité d'une œuvre artistique sur le rond-point de la Forge qui s'est déroulée le 18 décembre 2014 au service du STAP 24 en présence de M. Laurent DELFOUR, Chef de STAP24, M. Bernard FLEURY, Conseiller Arts Plastiques à la DRAC Aquitaine, Mme Sophie ALALINARDE, secrétaire au STAP24 et M. Jean-Jacques MERIENNE, 1<sup>er</sup> Adjoint.

Le projet pourrait être de 3 petites œuvres sur la périphérie du rond-point au lieu d'une œuvre centrale qui doit avoir des dimensions particulières pour assurer la sécurité du trafic routier.

Le Maire indique qu'il doit rencontrer le service culturel du Conseil Général de la Dordogne avant de lancer la procédure du « concours d'artistes ».

### **TotalGaz**

Le Maire rappelle au C M que la Société TOTALGAZ a lancé son étude sur l'alimentation en gaz du bourg des Eyzies. Une réunion publique s'est tenue le 22 janvier 2015 à la Halle.

Pour que ce projet soit réalisable, il faut que la société TotalGaz signe un certain nombre de contrats ou un volume important de consommation. Le Maire propose au CM de lancer l'étude sur les bâtiments communaux susceptibles d'être raccordés (halle, la poste, l'école, l'office et les logements au-dessus). M. Pouget demande si le projet sera étendu aux hameaux ou des foyers isolés. Le Maire explique que si le bourg est alimenté le projet pourra être étendu à toute la commune. Après en avoir délibéré, le CM VALIDE l'étude de principe sur les bâtiments communaux cités ci-dessus.

### **Blason**

Le Maire présente au CM le projet de blason demandé par Mme Claudine BUTY à un prestataire qui élabore des blasons gratuitement. Le projet est intéressant et demande encore quelques modifications. Par ailleurs, M. Gérard BAUCHET indique qu'il a aussi fait une étude, il transmettra sa proposition rapidement. Le

Maire propose de faire un choix lors du prochain conseil municipal.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2015**

#### **Implantation pylône SFR**

Le Maire demande au CM son accord pour modifier l'ordre du jour et présenter le dossier du pylône SFR en premier point. Le CM approuve. Le Maire présente au CM le dossier du projet d'implantation d'un pylône SFR devant se substituer à celui situé sur les hauteurs de « La Rouquette », cela fait plus d'un an et demi que la société SPIE prospecte pour trouver un nouveau terrain. Une étude a été faite sur les hauteurs du « Bil » mais les Bâtiments de France n'ont pas validé le projet car le pylône était trop haut. Par la suite, ils ont trouvé et validé un terrain situé dans la plaine, en contrebas de la Route du Sorcier. Ce dossier a été validé au Guichet Unique et l'arrêté de déclaration préalable signé au nom de Préfet le 30 décembre 2014. Suite à l'affichage sur le terrain de la déclaration préalable, une pétition a été faite par les riverains du projet. Le dossier des pétitionnaires a été transmis au responsable de SFR.

Le Maire donne la parole aux riverains. Ils expliquent les raisons de leur opposition à ce projet :

- pylône situé dans la plaine et donc une incompréhension sur cette situation, puisque le but est d'alimenter le plus grand nombre d'abonnés,
- le haut du pylône sera à la hauteur des terrasses de plusieurs riverains et donc des ondes électromagnétiques,
- d'après la réglementation pourquoi ont-ils déposé une DP alors qu'il semblerait nécessaire de déposer un permis de construire et surtout sans avoir intégré les maisons aux alentours ?
- pourquoi le projet n'a-t-il pas été validé sur les hauteurs de « La Rouquette » en sachant que les projets futurs des différents opérateurs devront se retrouver sur un même pylône.

Les membres du « Collectif des 60 familles » présents demandent donc l'aide du CM pour trouver une situation plus appropriées que celle en cours d'élaboration. Le Maire reprend la parole et une discussion s'instaure entre les membres du CM. Il propose de demander à SFR de réétudier la question en prenant en compte des nouveaux paramètres et notamment l'impact paysager, mais aussi la possibilité de voir avec d'autres terrains plus judicieux pour

l'ensemble du territoire ce qui éviterait la profusion des pylônes sur le territoire de la commune.

Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE à la Société SFR de bien vouloir suspendre son projet dans la plaine et de bien vouloir étudier d'autres possibilités et notamment de revoir la propriétaire où est située l'antenne actuelle.

#### **Compte administratif 2014 – Budget principal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Jacques MERIENNE, adjoint, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par Monsieur LAGARDE, qui a quitté la séance, et arrête les résultats définitifs qui se sont élevés à 1 006 421,01 € en dépenses et à 1 277 020,50 € en recettes de fonctionnement et à 293 777,88 € en dépenses et à 288 045,93 € en recettes d'investissement.

#### **Compte administratif 2014 – Budget assainissement**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Jacques MERIENNE, adjoint, a délibéré sur le compte administratif assainissement de l'exercice 2014, dressé par Monsieur LAGARDE, qui a quitté la séance, et arrête les résultats définitifs qui se sont élevés à 64 242,24 € en dépenses et à 70 567,21 € en recettes de fonctionnement et à 54 781,43 € en dépenses et à 56 683,82 € en recettes d'investissement.

#### **Subventions aux associations pour 2015**

Le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes de subventions aux associations et rappelle les montants validés en 2014. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité VALIDE les subventions 2015 (tableau consultable en mairie).

#### **Contrat de location d'un véhicule utilitaire pour le service technique**

Le Maire informe le CM qu'il est nécessaire de remplacer le camion benne. Il propose de le faire par le biais d'un contrat de location. M. Mestre a prospecté dans plusieurs garages. La meilleure proposition est celle faite par le garage Laudis Automobiles – Concession NISSAN à Brive-la Gaillarde (dossier traité à la concession Nissan de Sarlat). Le loyer proposé est de 445,21 € HT soit 534,25 € TTC. Après en avoir délibéré, le CM, décide D'AUTORISER le

Maire à signer avec la société LAUDI AUTOMOBILES, un contrat de location d'un véhicule NISSAN « NV 400 », pour une durée de 60 mois et un montant mensuel de 534,25 € TTC (*calculé sur la base d'un forfait kilométrique de 70 000 km/5ans, la prestation comprenant également l'entretien et la réparation du véhicule*).

#### **Personnel saisonnier et de remplacement**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renforcer l'équipe du service technique sur la période printemps-été soit du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2015. Par ailleurs, il faut remplacer l'agent de police municipale pendant son congé maternité. Le Maire propose de recruter un agent à compter du 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 31 octobre 2015 qui sera polyvalent entre le service technique et la police municipale.

#### **Taxe de séjour à l'aire de camping-cars**

Le Maire explique au CM que la Communauté de Communes Vallée de l'Homme a mis en place un tarif de taxe de séjour pour les camping-cars, tarif fixé à 0,25 € dont 0,02 euros qu'elle reversera au Département. Pour chaque nuitée de camping-car, un reversement de 0,25 euros par personne sera effectué à l'Office de Tourisme Lascaux Dordogne Vallée Vézère, étant considéré qu'un camping –car accueille une moyenne de deux personnes. Après en avoir délibéré, le CM SE PRONONCE favorablement sur cette mise en place.

#### **Prise de compétence délivrance des autorisations d'urbanisme**

Le Maire rappelle que l'approbation de la carte communale permet à la commune d'obtenir la compétence pour délivrer les autorisations d'urbanisme et que ce transfert de compétence est définitif. Il précise qu'à l'approbation de la carte, la commune a décidé que les décisions individuelles relatives à l'occupation et à l'utilisation du sol régies par le Code de l'urbanisme demeureraient délivrées au nom de l'Etat. Même si la commune peut attendre le 01/01/2017, le Maire propose de confier la délivrance des autorisations d'urbanisme à la Communauté de communes. Pour pouvoir confier l'instruction à ce service intercommunal, la commune doit prendre la compétence de délivrance des autorisations d'urbanisme. Après en avoir délibéré, le

CM DECIDE de prendre la compétence de délivrance des autorisations d'urbanisme à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, DECIDE de confier l'instruction de ses demandes d'autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes « Vallée de l'Homme ».

### **Syndicat Intercommunal de Voirie Forestière des coteaux du Périgord Noir**

Le Maire propose au CM de demander le retrait de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil du Syndicat Intercommunal de Voirie Forestière des coteaux du Périgord Noir pour les raisons suivantes : la communauté de communes a décidé de mettre en place une animation forestière pour promouvoir l'amélioration de la gestion des forêts en vue de produire plus de bois d'œuvre de qualité. Cette opération menée en collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) se déroule grâce à des financements européens (Leader du Pays du Périgord noir) et régionaux. Tous les propriétaires de surfaces boisées de plus de 1 ha peuvent bénéficier de l'expertise gratuite du CRPF pour entamer une démarche de valorisation, la commune ne se sent plus concernée par les projets annoncés par le Syndicat et ne peut supporter l'augmentation annoncée de la participation financière. Après en avoir délibéré, le CM DEMANDE son retrait du syndicat intercommunal de Voirie Forestière des coteaux du Périgord Noir à compter de l'année 2015.

### **Blason**

Le Maire présente au CM les 2 projets de blason, l'un demandé par Mme Claudine BUTY, l'autre demandé par M.Gérard BAUCHET. Le coût de l'élaboration de chacun des blasons est gratuit. Une copie des 2 projets est remise à chaque conseiller municipal pour étude et choix lors du prochain conseil.

### **Désignation d'un élu référent au pastoralisme**

Le Maire donne lecture au CM du courrier de la Communauté de communes « Vallée de l'Homme » demandant la désignation d'un élu référent au pastoralisme.

Après en avoir délibéré, le CM DESIGNER M. John MESTRE comme référent au pastoralisme ainsi que Mme Claudine BUTY en qualité de suppléante.

### **Divers**

M. Merienne demande que l'on fixe les tarifs des emplacements pour les marchés gourmands. Le Maire demande ce qui est pratiqué aux alentours. Le tarif varie entre 15 et 20 € suivant les communes et peu importe la longueur. Le Maire propose de valider les tarifs lors du prochain Conseil Municipal ainsi que de fixer des tarifs pour la location du matériel communal.

M. Merienne demande au Conseil Municipal si l'on doit déplacer la date du concert de Xavier Renard prévue le 5 août en même temps que la fête du Bison. Le Maire pense que ce n'est pas dans le même esprit que la fête du Bison et demande à Monsieur Merienne de programmer une autre date.

M.me Dalbavie demande s'il est judicieux, dans la même semaine d'avoir 3 soirées (5, 7 et 8 août). M.Merienne décide de maintenir les 3 animations.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015**

#### **Fixation des taux des taxes directes locales – Année 2015**

Le Maire indique au CM que malgré les hausses des charges de fonctionnement et la baisse des dotations de l'Etat, il suggère de ne pas augmenter les taux pour cette année. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : DECIDE de maintenir les taux de 2014 soit (Taxe d'habitation : 15,24 %, Taxe foncière (bâti) : 19,84 %, Taxe foncière (non bâti) : 84,99 %, CFE : 21,81 %)

#### **Affectation du résultat 2014 au budget primitif principal 2015**

Le CM DECIDE d'affecter la somme de 100 000,00 € au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé et la somme de 259 257,03 € au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté.

#### **Affectation du résultat 2014 au budget primitif assainissement 2015**

Le CM DECIDE d'affecter la somme de 6 324,97 € au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé.

### **Budget primitif 2015**

Le Maire présente au CM le budget primitif 2015. Ce budget fait apparaître une maîtrise des charges de fonctionnement. Ce budget montre, pour la première fois, la baisse de la dotation de globale de fonctionnement (participation financière de l'Etat) qui va s'accroître d'ici 2017. Le CM décide, à l'unanimité D'APPROUVER le budget 2015 qui s'élève à : 1 513 955,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 506 877,00 € en dépenses et recettes d'investissement.

### **Budget primitif assainissement 2015**

Le Maire présente au CM le budget primitif 2015 d'assainissement. L'étude diagnostique du système d'assainissement est achevée, il reste à encaisser la subvention du département pour un montant de 15 500 €. Lors du conseil municipal du 27 janvier 2015 a été lancée l'étude sur la réhabilitation du réseau d'assainissement de Sireuil. Le CM, décide, D'APPROUVER le budget d'assainissement 2015 qui s'élève à 65 510,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement, 163 572,00 € en dépenses et recettes d'investissement.

### **Avis sur le renouvellement et l'extension des conditions d'exploitation de la carrière souterraine « SARL des Carrières VEZE »**

Le Maire informe le CM qu'une enquête publique est ouverte à la mairie des Eyzies du 25 mars 2015 au 24 avril 2015 concernant le renouvellement et l'extension des conditions d'exploitation de la carrière souterraine appartenant à la SARL des Carrières VEZE. Le CM doit donner son avis. L'emprise du projet porte sur une surface totale d'environ 11,7 ha dont environ 7,5 ha d'extraction supplémentaire. La surface couvrant environ 1 ha réservée aux infrastructures et aménagements aériens reste inchangée. La production prévisionnelle maximale des blocs marchands pour la pierre de taille sera de 4 000 m<sup>3</sup>/an soit environ 8 800t/an (2 500 m<sup>3</sup>/an en moyenne). La durée sollicitée pour l'exploitation de la carrière est d'une durée de 30 ans à compter de l'obtention de l'autorisation. Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact et d'un avis de l'autorité environnementale. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité DONNE un avis favorable au renouvellement et l'extension des

conditions d'exploitation de la carrière souterraine « SARL des Carrières VEZE ».

### **Elaboration du PAVE (Plan d'accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)**

Le Maire expose au CM qu'aux termes de l'article 45 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et de ses décrets d'application n°2006-1657 et 1658 du 21 décembre 2006, il est fait obligation à la commune d'élaborer un plan de mise en accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics en vue de les rendre plus accessibles à l'ensemble des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Il est précisé, que, par application du décret, la commune doit porter sa décision d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics à la connaissance du public par affichage en mairie pendant un mois. Les modalités de concertation auprès de bureaux d'études spécialisés se feront suivant le mode de la procédure adaptée.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune, PRECISE que cette décision est portée à la connaissance du public par affichage à la Mairie.

### **Location du matériel communal**

Le Maire indique au CM que la commune a investi dans l'achat de tables et de chaises. Chaque année, la commune est sollicitée par des particuliers, des associations et des communes voisines pour le prêt de matériel. Afin d'avoir une meilleure gestion de ce matériel, le Maire propose de louer les tables et les chaises. Une caution pourrait être demandée. M. Poirier indique qu'il faut que les demandeurs s'organisent pour récupérer et rendre le matériel par leur propre moyen. Le Maire propose les tarifs suivants : 3 € la table (plateau + tréteaux), 1 € le fauteuil et une caution de 200 €.

Après en avoir délibéré, le CM PROPOSE la gratuité pour les associations de la commune ainsi que pour les autres communes, concernant les autres utilisateurs, le prix est fixé à : 3 € la table (plateau+tréteaux), 1 € le fauteuil, une caution de 200 €, DESIGNER M. Gérard BAUCHET pour s'occuper de la location, INDIQUE que

les tables et les chaises seront à récupérer sur le lieu du dépôt.

### **Repas gourmands**

Le Maire donne la parole à M. Merienne. Il indique que cette année auront lieu 4 repas gourmands (vendredi 24 juillet, vendredi 31 juillet, 7 août et le 21 août). Il demande aux élus s'ils seraient d'accord pour ouvrir ces repas à des commerçants extérieurs à la commune si le nombre d'emplacements (entre 15 et 18) n'étaient pas pris par des commerçants des Eyzies. Une discussion s'instaure. Une majorité d'élus est défavorable à ce projet et souhaitent poursuivre comme l'an dernier. Il faut fixer le tarif de l'emplacement, il est proposé à 20 €. Après en avoir délibéré, le CM FIXE le tarif de l'emplacement à 20 € pour un repas gourmand, DECIDE de réserver les emplacements aux commerçants des Eyzies.

### **Totalgaz**

Le Maire indique au CM que les résultats de l'enquête auront lieu dans le courant du mois d'Avril. Il précise qu'une étude a été réalisée pour les bâtiments communaux suivants : l'Ecole, la Halle et la Poste. L'étude montre qu'au vu des consommations et des travaux à effectuer, l'amortissement serait de 2 ans pour l'école, 8 ans pour la Halle et 2 ans pour la Poste. Certains élus demandent si un tel investissement est intéressant. Le Maire explique que pour la Halle la chaudière a plus de 30 ans et qu'il va falloir penser à la changer comme celle de la Poste, alors pourquoi ne pas opter pour l'énergie au gaz ? Par ailleurs, dans le cadre de cette opération des aides financières sont accordées.

Après en avoir délibéré, le CM DECIDE de valider la proposition de Totalgaz pour les bâtiments cités ci-dessus.

### **Demande de M. et Mme Demaison**

Le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme Demaison concernant la limite du domaine public devant l'hôtel des Falaises et le paiement de l'occupation du trottoir.

Le Maire explique le tracé de la limite entre leur propriété et le domaine public. En effet, l'Hôtel n'a pas été construit parallèlement à la route comme l'ensemble des bâtiments voisins mais légèrement en biais. Ce qui fait que lors de l'aménagement des trottoirs, ils ont bénéficié de l'agencement de leur partie privée. Certains élus se demandent pourquoi ils n'ont pas informé la commune dès la mise en place du paiement de l'occupation des trottoirs. Le Maire propose de ne pas leur faire payer l'occupation du domaine public pendant 3 ans soit pour les années 2014 (non réglé), 2015 et 2016. Dès 2017, on reviendra à un paiement sur l'occupation du domaine public. Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le non règlement des années 2014, 2015 et 2016, PREVOIT en 2017 de facturer l'occupation du domaine public sur une délimitation précise entre le privé et le public.

### **Blason**

Le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, chaque élu présent a eu copie des 2 projets de blason. Le choix doit être fait. Une discussion s'instaure.

Après en avoir délibéré, le CM VALIDE le projet n°4 (demandé par M. Bauchet) par 8 voix pour, 5 voix contre et 2 abstentions.

Décisions prises par le Conseil Municipal.

Les délibérations complètes peuvent être consultées à la Mairie et en partie sur le site internet [www.leseyzies.fr](http://www.leseyzies.fr)

# ASSOCIATIONS

## LES CROQUANTS DE TAYAC

Pour ne pas faillir à la tradition de Pâques, le samedi 28 mars : c'est une bande joyeuse et impatiente d'enfants de Tayac et des environs qui s'est élancée dans les rues tortueuses du vieux village pour dénicher les œufs qu'une poule en chocolat avait sans doute déposés dans la nuit.

Comme chaque année, la moisson fût excellente et les gourmands bien récompensés.

Puis parents et enfants, environ 90 personnes se retrouvèrent autour d'un bon repas où l'omelette géante à l'aillet trônait souveraine – une manière bien amicale de fêter Pâques à Tayac.

Merci à tous ceux et celles qui ont œuvré au bon déroulement de cette manifestation.



A venir de nombreuses manifestations organisées par notre association :

**Samedi 30 mai** : sortie des Croquants aux étangs de la Jemaye – visite « ferme de Parcoule » - Abbaye d'Echourgnac : pique-nique midi et soir (photo ci-dessous)

**Samedi 13 juin** : fête des voisins organisée par Cécile



**Samedi 27 juin** : fête de la St Jean : repas champêtre et grillades de sangliers, traditionnel grand feu pour fêter comme il se doit le solstice d'été

**Samedi 3 octobre** : repas au restaurant et visite de la Grotte du Grand Roc

**Samedi 24 octobre** : châtaignes et bourru seront à l'honneur

Nous espérons que ces manifestations programmées vous donnent satisfaction.

A bientôt avec les Croquants.

Gisèle ROUX

## SPELEO CLUB DES EYZIES

Le club spéléo des Eyzies (SCDE) est né en 2012 et souffle cette année ses deux bougies. Composé de six membres, il a pour vocation principale la découverte du milieu souterrain en unissant toute personne passionnée ou tout simplement curieuse d'apprendre les activités de spéléologie ou d'archéologie. Elle a à son actif quelques belles découvertes dont le plus bel exemple est la grotte des Pipits : 3 kilomètres de rivière souterraine que l'on peut parcourir debout, les pieds dans la boue et la tête dans les stalactites. Dans une ambiance conviviale, le club espère perdurer et faire encore de très belles découvertes.



Jean-Luc HUVIER, Président et spéléologue  
Pour plus d'informations : [jl.huvier@orange.fr](mailto:jl.huvier@orange.fr)

## LES VIEUX PISTONS DE CRO-MAGNON

La fête des battages est programmée cet été pour le dimanche 19 juillet !

Notez bien cette date sur votre agenda et venez nombreux à cette attraction conviviale et gratuite.

L'association vous propose l'exposition des vieux matériels agricoles, restaurés toute l'année, et tous en état de marche !

La batteuse fonctionnera de toute sa puissance et un concours de labours avec des vieilles machines fera vibrer un public toujours friand de ce type de démonstrations.

Entrée gratuite, toute la journée à la Patte d'Oie.



Le traditionnel repas des battages « au Bout du Monde », est organisé la veille au soir, comme depuis l'année dernière, le samedi 18 juillet. Retenez bien cette soirée !

**Renseignements et réservation au : 06 30 44 40 68.**

Gilles MUHLACH-CHEN

Les amis de la Pétanque ont eu une pensée pour Charlie



## COMITE DE JUMELAGE



### Le comité de jumelage a plus de 20 ans.

Nous avons fêté cet anniversaire à Puente Viesgo du 18 au 21 octobre 2014.

Soixante six personnes ont fait le déplacement. Comme à chaque fois, un accueil très chaleureux avec danses, chants nous attendait. Ensuite nous avons visité le Musée de Préhistoire et d'Archéologie de Santander puis le Parlement de Cantabrie. La plantation d'un chêne vert dans le parc de la mairie de Puente Viesgo, la visite d'une fromagerie pendant que les plus courageux escaladaient le Monte Castillo nous ont permis de partager des moments très forts d'amitié et le plaisir d'être encore une fois ensemble.



**Un nouveau Co-Président** : Gilles Muhlach-Chen ne s'étant pas représenté lors des élections municipales n'est plus élu. Il a donc démissionné de son poste de Co-Président.

Lors de la réunion du C.A qui s'est tenue à l'issue de l'Assemblée Générale, l'ensemble des membres du Comité ont tenu à le remercier pour son action au sein de notre association, étant bien entendu qu'il reste un membre actif du Conseil d'Administration.

Le Conseil Municipal a désigné Gérard Bauchet pour le représenter.

Les Co-présidents sont donc Gérard Bauchet et Simone Peyre.



### **Les activités à venir :**

L'activité du Comité se poursuit avec la fête de la Vézère le 14 août en association avec les Anciens du foot et un quinzaine le 14 novembre. Par ailleurs, le Comité adhère à l'Association « les Yeuzes » pour fournir des bénévoles aux grosses manifestations qu'elle organise, type « Grappe de Cyrano » les 8, 9 et 10 Mai ou « le bison grillé » le 5 août prochain.

**Mais surtout, nous recevrons nos amis espagnols du 12 au 15 septembre 2015.**

*Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux pour partager les liens d'amitié qui se sont créés au fil des années avec nos amis de Cantabrie.*

Les Co-Présidents

## **ASSOCIATION CONFORT- EXPLORE**

Notre association **Confort-Explore** qui évalue le niveau de confort et d'accueil des sites touristiques locaux et publie le **Guide de Grand-mère Grognon** en ligne, a maintenant étudié 100 sites payants en Dordogne, et les résultats de ces évaluations sont très appréciés par toutes les personnes concernées par la qualité de l'accueil que nous offrons aux visiteurs de notre région.

Confort-Explore étend maintenant son champ d'action, et invite toutes les personnes qui le souhaitent à se joindre à nous en évaluant des sites ou en nous faisant part de leur expérience (ou celle de leur famille ou amis) lors de visite dans la région.

Si notre travail vous intéresse, envoyez-nous un courriel à cette adresse :

[contact@confort-explore.com](mailto:contact@confort-explore.com), ou rendez-vous sur notre site web [www.confort-explore.com](http://www.confort-explore.com).

Nous serions ravis de recevoir vos commentaires.

Marie Lachèze, Présidente

## ROUFFIGNAC-LES EYZIES TENNIS CLUB

Depuis le dernier bulletin municipal dans lequel nous évoquions et regrettions l'absence d'enfants de l'école des Eyzies à la pratique du tennis sur les courts de la commune, deux enfants ont participé avec assiduité et enthousiasme aux cours dispensés par Frédéric LEBRIAT, moniteur B.E. le mercredi après-midi. Deux enfants, c'est peu en effet, mais c'est l'amorce d'un mouvement que nous allons essayer d'amplifier à travers les Temps d'Activités Périscolaires en sensibilisant les enfants de l'école communale.

Avec ses quelque 70 licenciés, le Club réunissant les deux communes de ROUFFIGNAC et des EYZIES depuis 2011 présente un bilan positif sur le plan des résultats sportifs.

En effet, en Championnat du Périgord, l'équipe Dames évolue en 2<sup>ème</sup> division et les deux équipes Messieurs évoluent en 4<sup>ème</sup> division pour l'équipe II et en 2<sup>ème</sup> division pour l'équipe I. A signaler leurs beaux parcours puisque les deux équipes se sont qualifiées pour les phases finales. L'équipe II a été éliminée en ¼ de finale et l'équipe I en ½ finale.

Concernant les Coupes de Guyenne, l'équipe Dames est inscrite en 3<sup>ème</sup> Série et les deux équipes Messieurs évoluent en 2<sup>ème</sup> Série pour l'équipe I et 6<sup>ème</sup> Série pour l'équipe II avec l'espoir de la voir remonter en 5<sup>ème</sup> Série.

Sur le plan individuel nous pouvons retenir la belle performance de Sophie LE GENTIL (photo ci-dessous) qui est devenue Championne de Dordogne 4<sup>ème</sup> Série.

Après avoir parcouru l'année sportive de notre Club, nous voulons encore une fois solliciter toutes les personnes de tous âges, femmes,

hommes et surtout enfants qui seraient intéressés par la pratique du tennis de venir nous rejoindre notamment au travers l'Ecole de



Tennis pour les enfants de la commune dans l'espoir de développer la pratique de ce sport sur les belles installations de la commune à savoir 3 courts de tennis extérieurs dont deux sont éclairés.

Pour de plus amples informations (Tarifs, location des courts, etc...) vous pouvez contacter le Président du Club, Gilbert BIGOURIE, au 06 71 13 26 34.

Bien sportivement.

## CLUB DU TEMPS LIBRE

Après avoir abordé et fini l'été (qui marque une pause dans nos activités) par un pique-nique, nous avons effectué un voyage de 3 jours au magnifique parc du Puy du Fou, sortie effectuée par 41 adhérents au début septembre. Le temps étant de la partie ce fût une grande satisfaction pour les participants ravis des spectacles proposés.

Au début octobre une journée était programmée à Brantôme de tout repos : petite balade fluviale sur la Dronne, très bon repas dans un restaurant perdu dans la nature et visite pour terminer du très beau château de Bourdeilles.



Fin février de cette année direction le sud-est par le viaduc de Millau et séjour de 4 jours sur Nice où nous avons assisté à la cavalcade du Carnaval mais avons été privés de la bataille des fleurs sur la promenade des Anglais suite à un temps exécrable. Le lendemain (soleil revenu) magnifique journée à Menton pour la fête des citrons.

Début mai sortie d'une journée à Nérac et ses environs (diverses visites et déjeuner en ferme auberge) avec participation d'une délégation des anciens combattants fnaca venus compléter le car.

Voilà une grosse partie de nos activités prisées par bon nombre d'adhérents malgré les choix et conjoncture assez difficiles.

Il y a les mardis après-midi salle de la poste où un certain nombre d'habitues se retrouvent pour jouer la belote, le scrabble etc... . Côté agapes (très appréciées aussi) figurent la journée du 11 novembre et son repas à la halle, l'assemblée générale début janvier et la journée choucroute fin février ou début mars. Deux ou trois petits repas suivis de belote ont lieu en hiver à la petite salle. Cette année sera marquée par le 30ème anniversaire du club fêté comme il se doit. Tout comme en 2014, 125 adhérents sont affiliés.

Nous vous attendons encore plus nombreux pour passer de bons moments ensemble, rompre l'isolement de certains, oublier les soucis momentanés tout ceci pour une cotisation modique, vous serez les bienvenus

Jean-Pierre LAVAL

## ASSOCIATION LES ANCIENS DU FOOTBALL - LES EYZIES

La saison 2014/2015 se terminera le 12 juin prochain sur le terrain de St Léon s/Vézère au bout de notre 25ème match. Encore 4 matchs, et le titre de champion de la Dordogne des anciens se profile à l'horizon.

Nos entraînements (2 dans l'année) ont porté leurs fruits... et l'excellente hygiène de vie de tous les joueurs (et supporters) va permettre de réaliser notre objectif : "Le Titre".

N'oublions pas de venir nombreux le vendredi 14 août 2015 à l'occasion de "la fête de la Vézère" organisée avec "Le Jumelage".

Merci à tous de votre soutien.



Le Président : Jean-Luc Sorbier



## SOCIÉTÉ D'ETUDES ET DE RECHERCHES PRÉHISTORIQUES DES EYZIES

Siège social : Mairie des Eyzies 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil.

Association de type Loi de 1901 créée en 1937.

[www.serpe.org](http://www.serpe.org)

### JOURNÉES DE LA PRÉHISTOIRE 2015 aux Eyzies de Tayac-Sireuil

Organisées par la **S.E.R.P.E.** (Société d'Etudes et de Recherches Préhistoriques des Eyzies)

Du **17 au 26 Août 2015**

Journées gratuites et accessibles à tous :

- Au **Pôle International de la Préhistoire des Eyzies (P.I.P.)** :

*Découvrir la Préhistoire* : (Cours-vidéos et aussi visites) du **17 au 22 Août** de 9h30 à 12h.

Pas d'inscription préalable, aucun niveau de base n'est nécessaire.

- **A l'Auditorium du Musée National de Préhistoire des Eyzies.**

de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h :

*Conférences relatives à la Préhistoire* : **23, 24 et 26 Août**

- Sortie culturelle d'une journée le **25 Août** : Inscription sur place

Renseignements : **[www.serpe.org](http://www.serpe.org)**

04 92 75 21 25    06 76 42 95 83

### AMICALE DE SIREUIL

**Dimanche 25 Janvier**, le repas de la commune s'est organisé à l'ancienne école, afin de déguster un excellent repas, propice pour un moment de retrouvailles après les fêtes.

**Vendredi 29 Mai à 19 h**, le traditionnel « Repas des Voisins » s'est déroulé dans le jardin de la mairie. Sireuil étend son invitation aux habitants des Eyzies et de Tayac. Convivialité et humour seront au rendez-vous.

**Samedi 13 Juin**, la Fête aura lieu autour de la salle de Sireuil. Changement cette année : une Paëlla Géante, ainsi qu'un bon

groupe de musique assureront une bonne soirée et pour finir un superbe feu d'artifices. L'Amicale tenait à remercier les bénévoles qui sont venus nous donner un coup de main sans oublier les cantonniers.

**A suivre** :

**Dimanche 30 Août** Une Sortie pour les enfants

**Samedi 31 Octobre** : Halloween à 15 h

**Dimanche 6 Décembre** : Noël, Loto des enfants

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à

Anne-Marie Fillerin 05 53 29 64 51 ou à  
Séverine 06 81 99 05 85

**ASSOCIATION COMMUNALE  
DE CHASSE DES PROPRIETAIRES  
DES EYZIES DE TAYAC – SIREUIL**

*Amis propriétaires et résidents.*

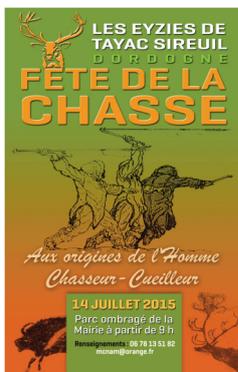
*Amis chasseurs des Eyzies.*

**ENFIN !** Cette nouvelle saison cynégétique qui approche devrait se présenter sous de meilleurs horizons. En effet, voilà plusieurs années que notre association tire la sonnette d'alarme en ce qui concerne les attributions massives de cervidés. Notre souhait de diminution d'attribution de colliers vient d'être entendu car nous voyons une baisse de 13 animaux par rapport à l'an dernier. Conscient des dégâts qu'engendre le grand gibier sur les cultures céréalières, les chasseurs s'accordent sur le fait qu'il faudra maintenir une forte pression dès l'ouverture et ce jusqu'en fin de saison de chasse. Les populations de chevreuils restent stables pour leurs parts.

Les lâchés de petits gibiers de l'an dernier ont pu voir encore quelques beaux coups de fusils. La saison des bécasses fût cette année en demi-teinte car il n'y a pas eu une forte migration via notre belle région.

Comme l'an dernier, un accent tout particulier a été mis sur la sécurité, avec la mise en place de 5 nouveaux miradors qui favorisent les tirs fichants et l'achat pour tous les chasseurs de grands gibiers d'un béret rouge imperméable afin d'éviter que les plus anciens ne prennent froid aux cheveux !!!

Cette année, le plus beau coup de fusil a été décerné à M. « Sam » pour avoir effectué un magnifique triplé de sangliers qui pesaient : 131 Kg, 95 Kg et 85 Kg. Pour les non-initiés, cela restera quand même un splendide coup de fusil pour longtemps. Encore **FELICITATIONS** à lui !



**ATTENTION :**

**14 JUILLET « Grande Fête de la Chasse »**

Voilà maintenant plusieurs années que notre association envisage d'organiser une festivité plus importante pour le 14 juillet. Grâce au concours de M. le Maire et de M. Claude Vilatte (technicien FDC 24), il devrait y avoir un magnifique rassemblement où pas moins de 30 exposants cynégétiques seront présents. L'équipage de grande vénerie du « Rallye de Double » avec ses sonneurs et leur meute de 40 chiens seront aussi de la partie. Une messe « St Hubert » sera officiée en l'église St Martin de Tayac et une conférence sur la chasse à la préhistoire à l'auditorium du Musée national de la préhistoire sera animée par le grand maître de conférences Mme Dominique Armand. Enfin, une présentation des meutes de chiens de chasse sera organisée où vous pourrez admirer pas moins de 600 canidés ! Le midi, un repas convivial sera proposé aux 500 premiers !!! Le soir s'en suivra la traditionnelle entrecôte suivi du bal et des magnifiques feux d'artifices.

Repas de Chasse hivernal : Merci aux nombreux convives qui ont répondu présents cette année encore au repas de chasse du 14 février dernier. Le couvert sera certainement remis l'hiver prochain !

Ce n'est pas sans une certaine émotion que notre association a participé au « **TELETHON 2014** » afin de récolter un maximum de fonds. L'ensemble des chasseurs ont eu le plaisir de donner cette année 250 €.

La société de chasse tient toujours à votre disposition un « **Jeune** » piégeur M. Jean-Paul Travers dit « **Popol** ». Pour tous problèmes de nuisibles n'hésitez pas à nous contacter.

Tous les adhérents de l'association de chasse et moi-même tiennent à remercier sincèrement les propriétaires ayant eu l'amabilité de nous faire part de leur droit de chasse afin d'améliorer ensemble la gestion cynégétique de notre belle commune. Toutes nouvelles signatures de terrains chasses seront les bienvenues ! **MERCI.**

Votre Président de Chasse,  
Gérard BRUN

# MEMOIRE ET PERSPECTIVES



## **Année scolaire 1957-1958 – M.LASSERRE**

\*\*\*\*\*

*Jacques Charpenet, Claude Chantal, Roland Mazère, Roland Del-Ben, Pierre Miquel, Jean-Claude Cosse*

*Annette Brossard, Viviane Chantal, Suzette Marceau, Jacqueline Delbrel, Charlotte Kehren, Francine Merlhiot, Carmen Molina, Michèle Menault*

*Christiane Daudrix, Micheline Génèbre, Colette Manière, Jacqueline Mathet, Marie-Louise Chastier, Anne-Marie Lasserre, Henriette Beusse, Bernard Carré*

*Michel Salon, Josette Vincent, Colette Ségura, Liliane Gelly, Huguette Perrot, Marcel Poirier*

# INFORMATIONS DIVERSES

## REGLEMENTATION DU BRULAGE DES VEGETAUX

La Dordogne est classée par le code forestier, comme l'ensemble de l'Aquitaine, département à **risque élevé d'incendie de forêt**.



Pour limiter les risques d'incendie, un arrêté préfectoral du 14 mars 2013 interdit d'allumer des feux ou de procéder au brûlage des résidus de récolte, branchages, feuilles, etc... durant les périodes ci-dessous :

**Périodes d'interdiction totale :**  
**15 février au 15 mai inclus,**  
**15 juin au 15 octobre inclus.**

**En cette période d'interdiction totale**, une autorisation à titre exceptionnel peut être délivrée, si le demandeur est une entreprise et si le brûlage s'inscrit dans ce cadre-là. Dans ce cas précis, la demande d'autorisation devra être adressée à Monsieur le Préfet (modèle en mairie).

En dehors de ces deux périodes, **c'est-à-dire du 16 mai au 14 juin et du 16 octobre au 14 février**, même si la circulaire interdit le brûlage de déchets verts, les particuliers peuvent toutefois, selon le cubage à brûler\*, déposer une demande d'autorisation d'incinération en mairie 3 jours avant la date prévue (modèle en mairie).

Cette autorisation sera alors être adressée aux pompiers et à la gendarmerie.

*\*plus de 3m<sup>3</sup>, il faut demander une autorisation en mairie et moins de 3m<sup>3</sup> il faut amener ces déchets en déchetterie.*

### Extrait de l'arrêté préfectoral :

#### Chapitre 2

#### **Périodes d'apport et d'utilisation réglementés** **périodes allant du 16 mai au 14 juin et du 16 octobre au 14 février**

**Article 4 :** durant ces périodes, les propriétaires de terrains boisés ou non, situés dans les zones sensibles définies au titre I, et leurs ayants droit sont seuls autorisés à porter ou allumer du feu sur lesdits terrains. Il doivent respecter les prescriptions figurant aux articles 5 à 8 du présent règlement.

**Article 5 :** Tout propriétaire ou ayant droit désireux de procéder, dans les zones sensibles définies au titre I, à une incinération de végétaux sur pied (chaumes, broussailles...) sur une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup> ou à une incinération de tous déchets végétaux (rémanents, déchets de récoltes, déchets de coupes, résidus d'exploitation forestière...) d'un volume de plus de 3 m<sup>3</sup>, devra en faire la déclaration en mairie par écrit et 3 jours avant la date prévue.

Les déclarations seront établies selon le modèle joint en annexe 1 comportant les engagements à respecter par le déclarant.

Les feux ne pourront en aucun cas être laissés sans surveillance et le dispositif de sécurité sera maintenu jusqu'à extinction complète.

Les mises à feu ne pourront intervenir si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent > 5 m/s ou 20km/h).

Le maire pourra, à tout moment, interdire la mise à feu ou prescrire l'arrêt de l'incinération si celle-ci présente des nuisances pour le voisinage ou des risques pour l'environnement, ou en cas de circonstances météorologiques défavorables (sécheresse prolongée, vents forts, etc...).

L'incinération à l'air libre de déchets non végétaux est interdite.

Consultez le site portail des services de l'Etat <http://www.dordogne.pref.gouv.fr>  
rubrique «Les actions de l'Etat - agriculture et forêt - forêt et bois»  
**Pour plus de détails**

## LE RECENSEMENT MILITAIRE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le recensement militaire intervient à l'âge de 16 ans. **Acte volontaire et obligatoire, il concerne tous les jeunes Français, filles et garçons.** Cette démarche s'effectue le mois de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois suivants auprès de la mairie du lieu de domicile. La mairie remet alors une attestation de recensement. Jusqu'à l'âge de 18 ans, ce document est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours placé sous l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée...).



Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales, et permettent l'édition des convocations pour la Journée défense et citoyenneté (JDC). Aussi chaque changement doit être signalé aux organismes concernés.

*Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact :*

Centre du Service National  
88, rue du Pont Saint Martial  
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92

Email : [csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

Site internet : <http://www.defense.gouv.fr>

## ATELIER FORM'EQUILIBRE : PREVENTION SANTE

L'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) en partenariat avec la Mairie, le club du temps libre et l'association intervenante « Chacun sa gym en Périgord Noir » propose un atelier Form' Equilibre pour les plus de 55 ans sur 12 séances de 1h30. Conçu de manière pédagogique, cet atelier est organisé par une animatrice spécialisée. Cet atelier a pour objectif de sensibiliser les séniors sur leur comportement, leur environnement et état de santé pouvant engendrer une perte d'équilibre afin de les aider à maintenir une autonomie. Une participation de 20€ est demandée pour l'ensemble des séances.

Une réunion d'information a eu lieu le 19/05 afin de permettre aux personnes de se renseigner et de s'inscrire.

**LUNDI 14 SEPTEMBRE de 10h30 à 12h**

**Salle de la Poste à LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL**

**5 bonnes raisons de participer... à l'atelier form'équilibre :**

- *Améliorer son confort au quotidien*
- *Maîtriser les facteurs de chute*
- *Bénéficier de conseils adaptés pour améliorer ma qualité de vie*
- *Regagner confiance en moi*
- *Ça se passe près de chez moi dans une ambiance conviviale*

**Renseignements : auprès de la mairie ou de Mme FUMAT 06.46.86.25.91**

## SICTOM : Continuons la mobilisation pour le tri !



Depuis 2009, la quantité d'ordures ménagères collectée en Périgord Noir a diminué de plus de 15%. Dans le même temps, le volume de déchets triés augmentait de 80%. Ainsi en 2014, 2 000 tonnes d'emballages ont été recyclées.

Trier permet de préserver nos ressources naturelles, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'économiser de l'énergie, de soutenir l'économie et l'emploi localement, mais aussi de contenir l'évolution des taxes d'enlèvement des ordures ménagères. Nous sommes sur la bonne voie. Au profit de l'environnement mais aussi de nos impôts, puisque depuis six ans le Sictom du Périgord Noir est parvenu à faire diminuer les taux des taxes.

### Mais attention, le geste du tri ne doit pas se perdre.

Bien au contraire il doit s'améliorer. Trop souvent nous constatons dans nos containers jaunes des objets ou des sacs qui ne devraient pas s'y trouver. Résultat, il arrive parfois que la totalité du container jaune finisse avec nos ordures ménagères. C'est ce que l'on appelle les refus de tri. Face à cela il n'y a pas d'autre solution que de rester vigilant en procédant à un tri de parfaite qualité. C'est notre intérêt à tous.

**30 % du poids des sacs noirs, d'ordures ménagères,** sont constitués des déchets de repas et de jardin (épluchures / restes de fruits et légumes / feuilles mortes / tontes...). Rien n'est plus simple que de ne pas les déposer dans nos poubelles. Il suffit de les placer dans un composteur pour en faire du compost, utile à nos jardins.

Il est important de rappeler que les cartons ne vont pas dans les sacs jaunes mais directement à la déchetterie où un container y est dédié.



### DECHETTERIE DES EYZIES

La Gaubert – RD706

24620 LES EYZIES

05.53.05.38.01

Lundi : fermée

Mardi : 9h-12h30 / 12h30-17h

Mercredi : 9h-12h30 / 12h30-17h

Jeudi : 9h-12h30 / 12h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 / 12h30-17h

Samedi : 9h-12h30 / 12h30-17h

Dimanche et jours fériés : fermée

### TOURNEES ETE 2015 DU 20/06 AU 15/09/2015

#### Ordures ménagère (bac vert) :

Collecte complète : mardi

Collecte Bourg : jeudi et samedi

#### Tri sélectif (bac jaune) : le mercredi

Collecte complète : les semaines impaires

Collecte bourg : les semaines paires

### Des efforts restent à faire!

Si, sur le SICTOM du Périgord Noir, l'amélioration du tri est importante, les nouveaux enjeux que nous imposent les Grenelles de l'environnement nécessitent de tous, des efforts.

A les Eyzies de Tayac-Sireuil, en 2014, les tonnages collectés sont de : 415 tonnes pour les ordures et 65 tonnes pour le tri. En 2013, nous avons 432 tonnes pour les ordures et 52 tonnes pour le tri. C'est bien ! mais n'oublions pas que c'est au quotidien que se gèrent nos déchets. Verre, papier, encombrants, végétaux, produits électriques peuvent être recyclés, s'ils sont triés.

Vous avez des questions sur le tri, vous cherchez une déchèterie ?

En savoir plus :

[www.sictom-perigord-noir.fr](http://www.sictom-perigord-noir.fr) ou 05.53.29.87.50

Les sacs noirs et jaunes sont à  
votre disposition à la mairie.



**POUR MOI  
POUR LES AUTRES  
SENGAGER.FR**

**+ DE 10 000 POSTES A POURVOIR**



## **Très forte augmentation du nombre de postes à pourvoir en 2015 pour l'armée de Terre**

Dès 2015 et pour les années à venir, l'armée de terre propose plus de 10 000 postes par an à pourvoir par les jeunes de 17.5 à 29 ans.

Afin de répondre aux engagements actuels, le président de la République a décidé de revoir la réduction des effectifs de l'armée de terre. Cette décision entraîne une augmentation considérable du recrutement dès 2015 avec plus de 10 000 postes à pourvoir.

En effet, l'armée de Terre est engagée dans de nombreuses missions : il peut s'agir de sécurité intérieure avec le plan vigipirate ou bien de sécurité extérieure avec les OPEX (en RCA, au Mali, etc...). La manifestation de ces missions entraîne un besoin en recrutement plus important, afin de parvenir à gérer toutes ces opérations avec succès.

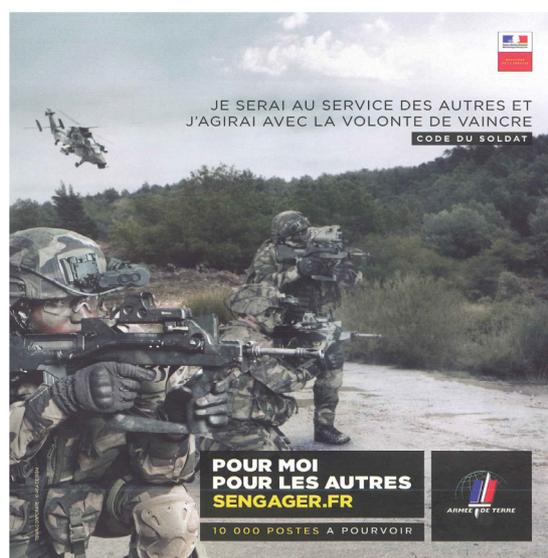
### **Un contrat de 2 ans adapté à de nouveaux profils.**

Dès aujourd'hui, l'armée de Terre propose un nouveau contrat de deux ans, soit un contrat plus court que ceux qu'elle offrait jusque-là.

Mais la règle reste de servir au-delà. Ainsi le renouvellement de contrat laisse l'opportunité aux jeunes de tenter leur chance, afin de poursuivre une carrière militaire si, au terme de ces deux premières années, leurs résultats ont été à la hauteur des attentes de l'institution.

### **Accompagnement des jeunes les plus motivés vers l'emploi.**

L'armée de Terre augmente le nombre de postes disponibles en son sein cette année. En tant qu'institution publique, elle doit en effet contribuer au devoir national d'accompagnement des jeunes les plus motivés dans leur recherche d'emploi. Une fois engagés, l'armée de Terre garantit à ces jeunes une formation militaire mais aussi professionnelle, leur permettant de s'insérer au mieux dans le marché du travail par la suite.



*Pour toute demande d'information, veuillez prendre contact avec la personne ci-dessous :*

*Major Gérard WUILLAUME, Chef du CIRFA de Périgueux*

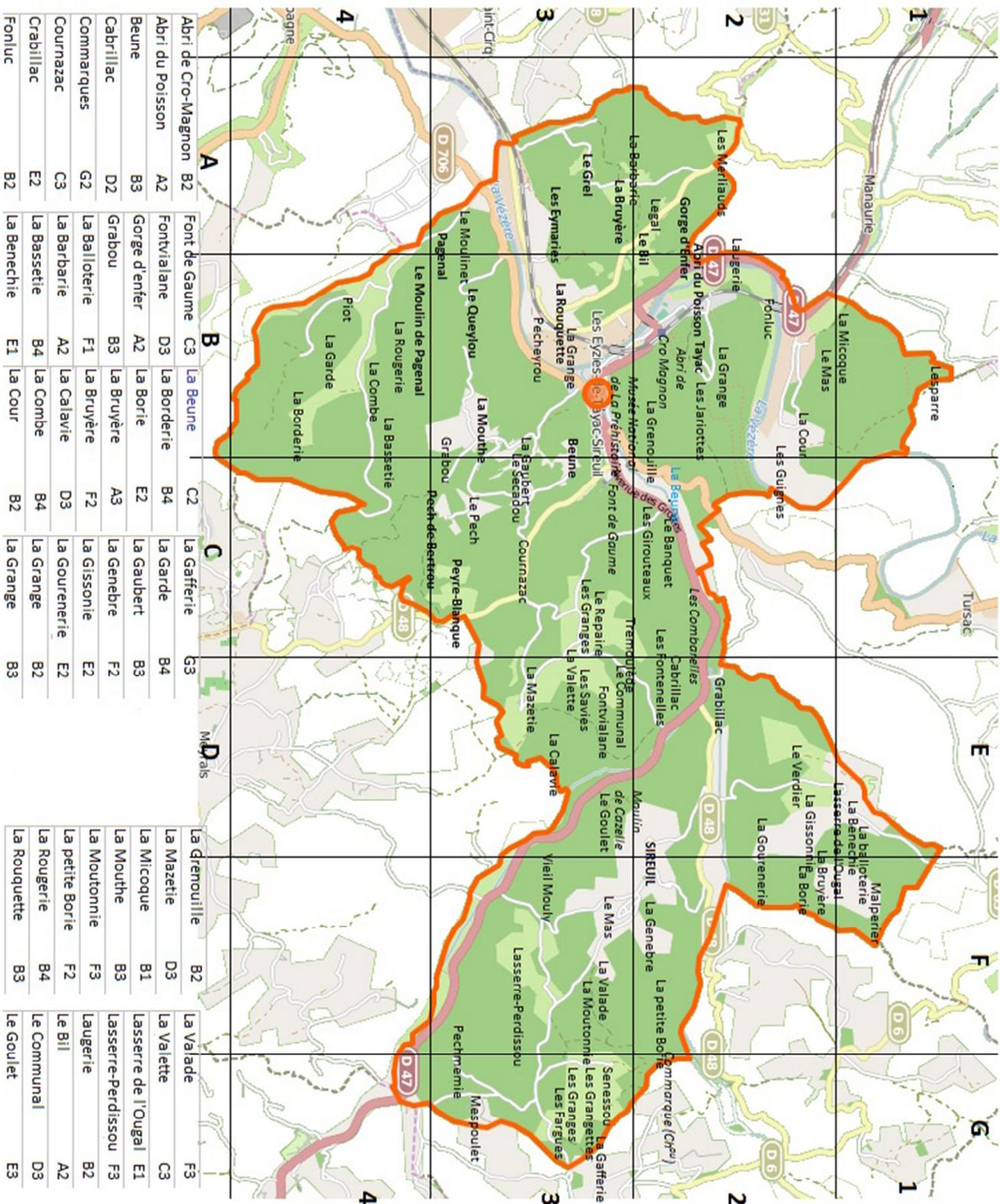
*6 rue du 34<sup>ème</sup> d'Artillerie*

*24000 PERIGUEUX*

*Téléphone : 05.53.02.82.71*

*Email : gerard.wuillaume@intradef.gouv.fr*

# CARTE DES EYZIES DE TAYAC-SIREUIL



Le Grel	A3
Le Mas	F3
Le Moulinet	A3
Le Pech	C3
Le Secadou	C3
Le Verdier	E2
Legal	A2
Les Combarelles	C2
Les Eymarès	A3
Les Fargues	G3
Les Fontnelles	D2
Les Granges	G3
Les Grangettes	G3
Les Guignes	C2
Les Jariottes	B2
Les Merliands	A2
Les Savies	D3
Lesparre	B1
Malperier	F1
Mespoulet	G3
Moulin de Cazelle	E2
Moulin de Pagenal	B4
Musée Nat de la Préhistoire	B3
Pagenal	A3
Pech de Bertrou	C3
Pechmemie	G3
Peycheyrou	B3
Peyre-Blanque	C3
Piot	B4
Senessou	G3
Sireuil	F2
Tayac	B2
Trémoulette	C3
Vieil Mouly	E3

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

**Du 14 juin au 30 septembre** : à la Halle Paysanne, exposition réunissant plusieurs **artisans d'art et produits régionaux**.

**Tous les lundis matin de Pâques à Toussaint** : marché au parking des bus.

**Tous les vendredis soirs du 24 juillet au 21 août (sauf le 14 août)** : Repas gourmands sur les bords de la Vézère élaborés par les commerçants des Eyzies.

## JUIN

- 4 : **Crock'notes**, séance de découverte musicale à 18h30 espace Puente Viesgo
- 7 : **30 ans du club du Temps Libre**
- 13 : **Fête de Sireuil**, paëlla à partir de 19h30 et feu d'artifice
- 27 : **Fête des Croquants à Tayac**, 15h animations, 19h30 grillade de sanglier et feu de St Jean

## JUILLET

- 5 : **Brocante professionnelle** dans le parc de la Mairie et au parking des Bus/ Organisateur : Didier Gallinato (06.16.73.04.02)
- 14 : **Fête de la Vézère** organisée par l'Association de chasse des Eyzies: animations sur le thème de la chasse à diverses époques, repas, bal et feu d'artifice
- 16-17 : **Cirque Ullman** – Spectacle gratuit – à la sortie des Eyzies en direction de Périgueux
- 18 : **Repas des battages**
- 19 : **Fête des battages** : à partir de 10h et toute la journée : démonstration de battage, concours de labours à la Patte d'Oie (entrée gratuite)
- 24 : **Repas gourmand** sur les bords de la Vézère élaboré par les commerçants des Eyzies
- 25 : **Fête des Bisons** : à partir de 14h pétanque, grillades, buvette, bal et feu d'artifice
- 31 : **Groupe folklorique** à 15h00 dans le parc de la Mairie, dans le cadre du Festival de Montignac
- 31 : **Repas gourmand** sur les bords de la Vézère élaboré par les commerçants des Eyzies

## AOÛT

- 3 : **Concert gratuit** de Xavier Renard (chansons françaises) à partir de 21h00 sur la place Puente Viesgo
- 5 : **Fête du Bison** : Pré du Téoulet animations équestre et sur le thème de la Préhistoire, repas Bison grillé
- 7 : **Repas gourmand** sur les bords de la Vézère élaboré par les commerçants des Eyzies
- 8 : **Fête** organisée par la Sté de pêche : concours de boules, repas, buvette, bal et feu d'artifice
- 9-10 : **Cirque Ullman** – Spectacle gratuit – à la sortie des Eyzies en direction de Périgueux
- 14 : **Fête de la Vézère** organisée par le Comité de jumelage et les Anciens du football – Concours de pétanque, grillades midi et soir, bal et feu d'artifice
- 17 au 26 : **congrès de la SERPE** au PIP et au Musée
- 21 : **Repas gourmand** sur les bords de la Vézère élaboré par les commerçants des Eyzies
- 30 : **Sortie** (à définir) avec les enfants organisée par l'Amicale de Sireuil

## SEPTEMBRE

- 12-15 : **Venue des Espagnols de Puente Viesgo aux Eyzies** avec de nombreuses manifestations
- 14 : **Atelier Form'équilibre** de 10h30 à 12h00 à la salle de la poste

## OCTOBRE

- 3 : **repas restaurant et visite** de la Grotte du Grand-Roc organisés par les Croquants de Tayac
- 10-11 : **Rallye** du Sarladais
- 22 : **Sortie mycologique** organisée par la municipalité avec l'aide de la Société Mycologique du Périgord
- 31 : **Halloween** à Sireuil organisé par l'Amicale de Sireuil
- 24 : **Châtaignes et bourru** organisés par les Croquants de Tayac

## NOVEMBRE

- 11 : **Repas** du Club du Temps Libre à la Halle
- 14 : **Quine au gras** du Comité de jumelage à la Halle
- 29 : **Vide-Grenier** à la halle organisé par l'ACIP (8h00 - 18h00). Rens. et réservations : 05.53.22.01.77

## DECEMBRE

- 5 : **Téléthon** (programme à définir)
- 6 : **Loto des enfants** à Sireuil organisé par l'Amicale de Sireuil

Pour plus d'informations, consultez la page agenda : <http://www.lascaux-dordogne.com/fr>

# HORAIRES ET COORDONNEES

**MAIRIE :** du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h00)  
*A partir du mois de juin, fermeture le mercredi de 13h30 à 17h30 : 05.53.06.97.15*

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :** Lundi, jeudi et vendredi : de 13h 30 – 18h 00  
Mardi : 10h 00 – 12h 00 - 13h 30 – 18h 00  
Mercredi : 9h 00 – 12h 00 - 13h 30 – 17h 30  
05.53.06.39.55

**ECOLE "Séverin Blanc" :** Directrice : Mme NEGRIER : 05.53.06.93.78

**COMMUNAUTE DE COMMUNES :** du lundi au vendredi 9h-12h -13h30 17h30 / 05.53.45.43.91  
**SPANC (assainissement non-collectif) :** du lundi au vendredi 9h-12h -13h30 17h30 / 05.53.35.05.43

**DOCTEUR Roger N'GUYEN :** consultations uniquement sur rendez-vous : 05.53.09.50.72

**DOCTEUR Coline BATAILLE :** consultations uniquement sur rendez-vous : 05.53.09.50.72

**CABINET DES INFIRMIERES :**  
Mme Christiane PION : sur rendez-vous : 06.08.78.20.73  
M. Frédéric DESCAMP et Mme Stéphanie TALET : sur rendez-vous : 06.37.83.28.34

**KINESITHEREPEUTE :**  
Mme Valérie BENNET : sur rendez-vous : 05.53.06.37.72  
Mme Emilie WESTIN : sur rendez-vous : 05.53.06.37.72  
Mme Caroline MARTIN : sur rendez-vous : 06.48.29.73.92

**PODOLOGUE :** Mme Laurie VACHER – LE BOT : sur rendez-vous : 05.53.07.45.15

**PHARMACIE DE LA PREHISTOIRE :** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 (sauf samedi 19h) -  
05.53.06.97.40

**CENTRE MEDICO-SOCIAL :** (Rue de la Boétie 24260 Le BUGUE / tel : 05.53.07.20.76)  
Mme Fabienne BROUSSE (assistante sociale) reçoit au Centre Médico-Social du Bugue (ou à domicile).  
Mme Gaëlle LEMETAYER (réfèrent RSA) reçoit uniquement sur rendez-vous.

**LA POSTE :** du lundi au vendredi : 8h45 à 12h15  
lundi, mardi, vendredi : 14h15 à 16h00

**DECHETTERIE :** mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Fermée lundi et jeudi\* – 05.53.05.38.01  
**\*A partir du 1<sup>er</sup> juillet : ouverture le jeudi**

**SICTOM du Périgord Noir (Marcillac St Quentin) :** 05 53 29 87 50

## **TOURNEES ETE 2015 DU 20/06 AU 15/09/2015**

### **Ordure ménagère (bac vert) :**

Collecte complète : mardi

Collecte Bourg : jeudi et samedi

### **Tri sélectif (bac jaune)**

Collecte complète : mercredi, les semaines impaires

Collecte bourg : mercredi, les semaines paires